HEBDOS A WEEKLIES

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

35c 124e ANNÉE - NO 17 - MERCREDI 25 AOÛT 1976 - 6 CAHIERS - 64 PAGES

Ouverture des écoles:

Décision retardée!

Par Gilles Saint-Amour

La décision des commissaires d'écoles du diocèse de Saint-Hyacinthe, lequel regroupe plusieurs commissions scolaires, à l'effet d'ouvrir ou non les écoles à la date normale en septembre, n'était pas encore connue au moment d'aller sous presse.

A Val-Monts, la réunion avait lieu hier soir, mardi, tandis que les Commissaires de la commission scolaire régionale doivent se prononcer ce soir. A la commission locale, il en sera de même: les commissaires sont tombés d'accord, la semaine dernière pour ne pas prendre de décision hâtive, pour se donner le temps de réfléchir... et c'est ce soir qu'ils auront à opter pour suivre la politique de la Fédération des Commissions scolaires catholiques ou pour ouvrir les écoles.

En fait, il est probable que les commissaires se soient donnés le temps voulu pour se concerter et en arriver, entre les différentes commissions scolaires, à une décision commune.

Dès lundi, quelque 33 commissions scolaires avaient déjà fait connaître leur décision: toutes, sauf celle de Waterloo, n'ouvriront pas les classes tant que la convention collective ne sera pas signée entre les enseignants et le gouvernement.

Dans la région, le problème est différent. Les enseignants n'ayant pas entravé de façon significative le déroulement de l'année scolaire, les dirigeants des commissions scolaires se sont retrouvés face à un dilemme qui les partageait entre la reconnaissance de ce fait et le désir de prendre une décision qui serait conforme à la ligne de pensée de la majorité de la Fédération des Commissions scolaires.

UNE RÉSOLUTION MYSTÈRE...

Les commissaires ont à étudier une résolution-type émanant de la Fédération des Commissions scolaires. Alors que nous tentions d'obtenir, pour le bénéfice de nos lecteurs, le texte de cette résolution, nous nous sommes heurtés à un véritable mur du silence, du haut duquel les divers interlocuteurs se renvoyaient la balle. Comme si la résolution eut véhiculé un contenu explosif. Tour à tour, MM. Céré, Courchesne, Girard, évoquaient l'argument qu'il s'agissait d'un document de travail, relatif à la régie interne, et non d'un texte qu'il était possible et souhaitable de rendre public avant que les commissaires n'aient pris, à son sujet, de décision finale.

Rejoint à Québec, M. Mario Laliberté, de la Fédération des Commissions scolaires s'est dit étonné de ces cachotteries et nous livra le mot-à-mot de la résolution-type. Le voici:

"Attendu que les commissions scolaires négocient par leur Fédération des stipulations provinciales pour leur personnel

(Suite à la page A-2)

CHAMPIONNAT CANADIEN FÉMININ

ST-HYACINTHE

25 au 29 AOÛT 1976

Bienvenue

C'est aujourd'hui même que débute le Championnat canadien féminin de balle-molle, un événement que plusieurs préparent depuis de longs mois, tandis que d'autres, simples spectateurs, attendent de voir ces dames et demoiselles à l'oeuvre! Dans l'édition de cette semaine, les amateurs trouveront tous les détails au sujet du programme ainsi qu'une présentation de quelques-unes des équipes. Durant tout le championnat, le journal sera sur place avec reporter et photographe pour en donner écho dès la semaine prochaine! (pour détails, voir pages C-1 et D-1 à D-3).



En attendant l'école?

La décision au sujet de l'ouverture de l'année scolaire le 8 septembre, comme le prévoit le calendrier, n'a pas encore été prise mais tout le monde devrait être fixé sur ce point d'ici quelques jours. Si les écoles restaient fermées le 8 septembre, il faudra prévoir des vacances prolongées pour tous les élèves et leur trouver des occupations... comme bâtir des châteaux de cartes!

La mort a frappé!

Six personnes ont été tuées et plusieurs autres ont subi de graves blessures dans deux accidents de la circulation, dont l'un s'est produit à Saint-Hyacinthe, vers 13h.30 et l'autre à Saint-Simon, vers 17h.40, dimanche après-midi.

Dans le premier cas, une femme de 36 ans, Mme Denise Girard de la rue Bourdages à Saint-Hyacinthe a perdu la vie alors que l'auto dans laquelle elle voyageait en compagnie de M. Fernand Joyal, 45 ans, de la rue Laval à Montréal, est entré en collision avec une voiture de la Sûreté du Québec conduite par l'agent André Pellerin.

Selon le rapport préliminaire, il semble que M. Joyal ait effectué un virage à gauche, au moment où l'agent Pellerin s'engageait dans l'intersection des rues Laurier et Bienville. Celui-ci se rendait d'ailleurs sur les lieux d'un autre accident qui venait de se produire à Saint-Pie.

A SAINT-SIMON

Le deuxième accident, encore plus meurtrier, s'est produit à Saint-Simon, à l'intersection du rang Saint-Georges et de la route 224, vers 17h.40, dimanche. Deux voitures sont entrées en collision dans des circonstances qui restent encore à être déterminées, causant la mort de cinq personnes. Les victimes sont: Mme Jeannine Dion, 59 ans, du 4295 rue Joliette, Douville; Francine Dion, 8 ans, Ginette Dion, 16 ans, et Hugo Brodeur, 3 ans, fils de M. Jean-Paul Brodeur de Saint-Pie. Le conducteur de cette voiture, M. Bernard Dion, a été blessé dans l'accident.

Mme Solange Labonté, qui prenait place dans l'autre véhicule, devait succomber quelques heures plus tard aux blessures qu'elle a subies, après avoir été transportée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Elle était âgée de 38 ans et demeurait dans le 4e rang de Sainte-Rosalie. M. Armand Labonté, son époux, ainsi que Denis, 13 ans, Mario, 9 ans et Luc, leurs fils, ont subi des blessures à des degrés divers.

C'est le docteur Jules Bouvier, de l'hôpital Honoré-Mercier qui constata le décès des victimes et le coroner Berher qui instruira l'enquête dans les deux cas.

Le CEGEP reçoit ses étudiants

Par Louise Lamothe

C'est vendredi matin, le 23 août, que les 3,300 étudiants du Collège Régional Bourgchemin ont repris le chemin de l'école. La semaine dernière, tous les étudiants inscrits ont dû se présenter au CEGEP afin de se voir distribuer leur horaire de cours pour la prochaine session.

Cette semaine sera l'occasion pour tous les étudiants, les professeurs et l'administration de se connaître et de faire plus amples connaissance. Plusieurs activités d'accueil ont été organisées à cet effet.

(Suite à la page A-2)

SOMMAIRE

Annonces classées B-6 à B-11
Cinéma A-8 et A-9
Décès B-12
Éditorial A-4
Féminin B-1 à B-3
La Pensée E-1 à E-3
Sports C-1 à C-8 — D-1 à D-8
A-12 à A-14
Finance A-6
Télévision E-4
Recettes B-3



Le vent dans les voiles!

Un véhicule non-polluant, qui ne coûte rien à faire fonctionner, qui ne s'use presque pas, et qui peut amuser toute la famille. Et il est fabriqué à Saint-Hyacinthe, par M. André Laroche, selon une conception issue de l'imagination de son frère, M. Denis Laroche. Un journaliste l'a essayé et il livre ses impressions en page.

mini-loto

TIRAGE VENDREDI 20 AOÛT 1976

33 GAGNANTS DE $5,000.

38877

264 GAGNANTS DE $500.

8877

2673 GAGNANTS DE $100.

877

Electriciens en grève:

Les autres emboîteraient le pas bientôt!

par Pierre BORNAIS

Depuis vendredi matin 20 août, tous les électriciens membres de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FTQ) sont en grève, et dans la région maskoutaine, il est possible de dire que c'est, à l'heure présente, le seul corps de métier dans la construction qui ait entrepris ce genre d'action.

Ce qui veut dire aussi que pour le moment, la construction continue de fonctionner et que les membres des autres corps de métier sont sur place mais personne ne peut préciser pour combien de temps encore alors que des votes sont pris au sein des centrales syndicales qui regroupent ces travailleurs et que tout laisse croire à une grève générale pour dans quelques jours.

Les électriciens sont en fait le seul corps de métier de la région maskoutaine qui appartient à la Fédération des travailleurs du Québec, les autres étant majoritairement membres de la Confédération des syndicats nationaux.

Ils sont aussi les seuls ou à tout le moins les premiers qui dès juillet donnaient un mandat de grève à leurs dirigeants si les négociations entreprises avec l'Association des entrepreneurs en construction du Québec aboutissait à une impasse.

Un porte-parole des électriciens a souligné que les membres de la Fraternité n'ont pas l'intention d'empêcher les travailleurs de la construction d'entrer dans les chantiers tout en souhaitant que les autres syndiqués suivront le mouvement amorcé par les électriciens.

Au chapitre des salaires, les électriciens exigent la parité avec leurs confrères des principales villes ontariennes (perdue en 1968) et non la parité avec les plombiers du Québec, qui leur est offerte par les entrepreneurs. Ils exigent un contrat de deux ans comportant des hausses horaires de $2.91 (incluant un rattrapage de $1.59) la première année et de $0.86 la deuxième année. L'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) offre pour sa part des augmentations de $0.50, $1.18 et $1.10, dans un projet de convention collective de trois ans.

(Suite à la page A-2)



Que deviendra l'édifice désaffecté de la Penman's, dont une partie de la production est maintenant faite ailleurs? Les obsédés du stationnement entretiendraient, pour leur part, des visées là-dessus. Ainsi, on aurait proposé de transformer l'ancienne usine en stationnement fermé, en abattant des cloisons et en y installant un ascenseur pour voitures. L'idée fait son chemin et le premier problème, évident, qui se pose, est de mesurer la rentabilité éventuelle d'une telle entreprise.

• • •

Par ailleurs, d'autres rumeurs courent au sujet de l'ancienne usine de textiles. Il serait question, entre autres, d'un consortium belge qui investirait une somme importante pour transformer l'édifice en maison de rapport, pour y aménager des appartements avec vue sur la rivière... Dame rumeur ne dit pas comment on résoudrait la question de l'esthétique qui va certes se poser un jour.

• • •

C'est bien d'inciter les gens à porter leur ceinture de sécurité lorsqu'ils voyagent en voiture. Mais il serait également souhaitable qu'on bannisse de la route les véhicule dont les pneus sont tellement usés qu'on voit l'air à travers. On éviterait ainsi nombre d'accidents qui rendent obligatoire le port de la ceinture. Ceinturer les automobilistes, c'est bien; "censurer" les pneus, c'est mieux.

A cet effet, on se demande pourquoi la loi n'oblige pas les passagers du siège arrière à la boucler eux-aussi? En cas de collision, ils sont habituellement projetés par-dessus le dossier du siège avant et ce n'est pas la nuque des passagers qui s'y trouvent qui va freiner un corps de 150 livres passant à une vitesse de 50 milles à l'heure! Peut-être ne voulait-on pas, au gouvernement, paraître trop dur dans l'application des nouveaux règlements du code de la route.

• • •

Il est décidément beaucoup question de balle-molle, d'équipes féminines, de tournois, de championnat. Tellement, qu'on se demande si la vraie vocation de Saint-Hyacinthe ne serait pas d'accueillir les événements de ce genre. En fait, le succès remporté par le championnat canadien féminin de balle-molle est tel qu'on ne s'étonnerait pas de voir certains promoteurs se découvrir une vocation "olympique"... En fait, on n'a pas encore choisi où se tiendraient les Jeux en 1984...

• • •

C'est aujourd'hui que les policiers de Saint-Hyacinthe et leur employeur vont se retrouver devant le tribunal d'arbitrage. La solution proposée, les conditions offertes seront peut-être de nature à calmer les esprits et à rendre à la ville un service de protection civile qui fonctionnera normalement. Il est à souhaiter que les décisions qui s'y prendront seront satisfaisantes, sinon le conflit risque de s'éterniser.

Décision...

(Suite de la page A-1)

enseignant et ce, depuis plus de 18 mois;

"Attendu que les présidents des commissions scolaires se sont réunis le 14 août 1976;

"Attendu que, majoritairement (à plus de 95 pour cent) ils ont manifesté l'intention de ne pas ouvrir les écoles sans que les négociations des stipulations provinciales n'aient abouti à une signature;

"Attendu qu'il y a lieu, pour toutes les commissions scolaires de poser un geste de totale solidarité dans le cadre d'une action concertée;

"Attendu qu'il n'y a aucune garantie pour les commissions scolaires de pouvoir mettre en marche et maintenir les écoles dans un bon fonctionnement normal si elles décidaient unilatéralement l'organisation scolaire pour l'année 1976-77, faute d'entente provinciale signée:

"Il est proposé et résolu (...) que la commission scolaire (X) décide de la non-réouverture des écoles pour l'année 1976-77 jusqu'à la signature d'une entente provinciale garantissant un fonctionnement normal continu de toutes les écoles, sous la juridiction des commissions scolaires; qu'en conséquence, les enseignants soient avisés que leurs services ne seront pas requis à compter du 1er septembre jusqu'à avis contraire."

Toujours selon M. Laliberté, la Fédération, en tant qu'organisme, prêche l'autonomie des commissions scolaires et voit son rôle comme celui d'un conseiller. Il demeure toutefois, à la lecture de la résolution-type, qu'une certaine pression est faite auprès des commissaires pour qu'ils abondent solidairement dans le sens d'une non-réouverture des classes, tant que l'entente finale n'aura pas été signée.

Or, après quelques rencontres, entre les négociateurs de la C.E.Q. et ceux du gouvernement, il semble que la négociation soit à toute fin utile interrompue, les parties n'ayant pu s'entendre notamment sur les charges de travail. Il y a donc peu d'espoir de ce côté. Et il semble de plus en plus évident que, même si le geste comporte des incidences légales encore mal définies, la majorité des commissions scolaires du Québec n'ouvriront pas leurs portes.

Comme à Saint-Hyacinthe on a attendu, en fait, pour connaître ce que feraient les autres, on peut s'attendre à voir la rentrée compromise ici également, même si plusieurs ont exprimé des réticences à cet effet.

Il reste donc à attendre que les commissaires de Val-Monts, de Saint-Hyacinthe, de l'Argile Bleue et de la Régionale se soient prononcés, avant de connaître dans quelle conditions s'effectuera la rentrée.

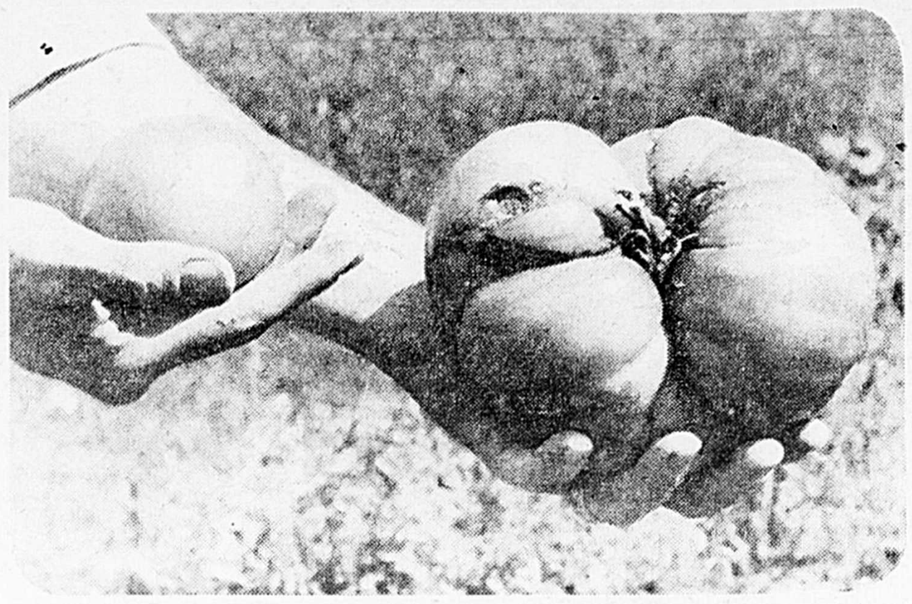
Le Cegep...

(Suite de la page A-1)

Jusqu'à maintenant, il est difficile de totaliser le nombre d'étudiants qui fréquenteront véritablement les trois campus (Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy et Drummondville). Malgré que beaucoup aient fait leur inscription, plusieurs ne se présenteront pas cette semaine et d'autres laisseront les cours durant le mois de septembre. Tandis que d'autres qui étaient sur des listes d'attente, verront la possibilité de s'inscrire ces jours-ci du nombre qui n'a pas été atteint dans certains disciplines contingentées.

Au campus de Saint-Hyacinthe, la session d'automne a commencé le 23 août et se terminera le 24 décembre prochain. Pour le campus de Sorel-Tracy, le début des classes se fera le 30 août pour se terminer le 22 décembre, et à Drummondville, l'ouverture se fera mercredi le 25 août et les cours prendront fin le 17 décembre.

Cette année, le CEGEP Bourgchemin comptera à son emploi plus de 302 professeurs, soit 108 à Drummondville, 134 à Saint-Hyacinthe et 60 à Sorel-Tracy. De plus s'ajouteront à ces professeurs, 56 cadres et professionnels de même que 133 membres du personnel de soutien pour l'ensemble du collègue.



Quand M. Raymond Sauvé, de la rue Saint-Pierre à Saint-Hyacinthe (La Providence), se met à cueillir des tomates, il lui arrive d'avoir des surprises. Le fruit que nous montre le jardinier en comparaison avec une tomate "normale" pèse 2¾ livres! Y aurait-il un secret là-dessous? Des jaloux vont sûrement se le demander...

Selon la F.T.Q. Construction:

La négociation s'achemine vers une impasse

M. Claude Jutras, coordonnateur pour le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ) a fait parvenir aux média un communiqué qui fait le point de la position syndicale dans la négociation qui met en présence les représentants des travailleurs de la construction et l'Association des Entrepreneurs en construction, structure mandatée pour représenter la partie patronale. Précisons que dans la région, les électriciens ont débrayé et que ce mouvement serait suivi par les autres corps de métiers dans un avenir rapproché.

Voici le texte du communiqué:

À la suite d'une recommandation du comité de négociation syndical, endossée par l'exécutif du Conseil Provincial du Québec des Métiers de la Construction, les unions affiliées solliciteront de leurs membres un rejet des contre-propositions patronales et un mandat de grève au cours des prochains jours. Les gérants de ces unions de métier en ont décidé ainsi aujourd'hui au terme d'une réunion extraordinaire après avoir pris connaissance du rapport présenté par le comité de négociation, c'est ce qu'a déclaré M. Claude Jutras, Coordonnateur pour la région de St-Hyacinthe.

Par cette décision, ils se sont engagés à tenir des rencontres d'information et de consultation dans leurs unions et de faire rapport du résultat de leur tournée dès vendredi de la semaine prochaine.

"La recommandation du comité de négociation a été acceptée d'emblée par les unions affiliées au Conseil Provincial du Québec des Métiers de la Construction, a commenté aujourd'hui le Coordonnateur de cet organisme en soulignant que le sentiment d'insatisfaction des permanents syndicaux en regard du comportement de la partie patronale au cours des négociations avait maintenant fait place à un sentiment d'irritation et, dans certains cas, d'exaspération.

UN RECUL

Cette réaction aux dernières contre-propositions récemment présentées par l'Association des Entrepreneurs en Construction du Québec s'est déjà manifestée sur plusieurs chantiers. En effet, les unions de métiers qui disposaient déjà de leurs membres d'un mandat de grève ont amorcé depuis quelques jours une série de débrayages manifestant ainsi leur mécontement aux propositions patronales qui leur ont été faites, notamment, en ce qui concerne leurs particularités de métier.

"Que ce soit aux tables de négociations des particularités de métier ou que ce soit à la table principale de négociation, a déclaré M. Jutras, les propositions formulées par l'AECQ constituent, règle générale, un recul dans les conditions de travail des 150,000 travailleurs et une menace pour les relations de travail à venir dans l'industrie de la construction."

Ne retenant que les contre-propositions faites à la table de négociations principale, M. Jutras a considéré que celles-ci étaient inacceptables pour la survie du syndicalisme dans la construction. "Il est remarquable, a-t-il fait remarquer, que là où il y a impasse, il s'agit de clauses assurant le régime de sécurité syndicale."

Reflétant une opinion qui est en train de se généraliser au sein des unions affiliées au Conseil Provincial, le porte-parole du comité de négociations syndical s'est demandé si la nouvelle association d'entrepreneurs en construction ne s'était pas donné comme objectif de briser ou de morceler le syndicalisme de la construction à l'occasion de cette négociation.

"C'est ce que nous incitent à croire les dernières contre-propositions patronales, de commenter M. Jutras en énumérant une série de clauses en litige sur lesquelles le conciliateur avait adopté une approche beaucoup plus compréhensible. Il a mentionné les clauses relatives à la sécurité syndicale, au précompte syndical, aux délégués de chantier, aux bureaux de placement et plusieurs autres points majeurs concernant les conditions mêmes des travailleurs.

Parmi celles-ci, M. Jutras s'est élevé contre l'irréalisme manifesté par la partie patronale concernant les clauses ayant trait aux frais de chambre et pension pour les travailleurs obligés de travailler à l'extérieur de leur domicile. "La proposition du conciliateur en ce domaine, même si elle était beaucoup plus mitigée, était néanmoins conforme à un esprit pratique et réaliste."

"La majorité de ces clauses sont primordiales et il n'est pas question pour le mouvement syndical de céder sur ces questions, car ce serait, selon lui, renier des années de luttes pour les obtenir dans le passé.

Enfin, en conclusion, M. Jutras a dit espérer que l'Association des Entrepreneurs en Construction revisera sa position au cours des prochains jours et formulera de nouvelles propositions plus conformes à la réalité et plus soucieuses de l'intérêt des parties dans l'Industrie de la Construction.

Construction:

La CSN veut être admise à la table de négociations

Les ouvriers de la construction, membres de la Confédération des syndicats nationaux, à Saint-Hyacinthe, viennent de refuser les offres patronales et n'écartent pas la possibilité d'une grève dans ce secteur économique. Réunis en assemblée, lundi soir 23 août, plus de 250 travailleurs de la région ont entendu Michel Bourdon, président de la Fédération qui regroupe les travailleurs de la construction au sein de la CSN, donné rapport des offres patronales.

Si la CSN regroupe environ 47,000 travailleurs au Québec dans le secteur de la construction, il faut se souvenir qu'elle n'a pas droit de siéger à la table des négociations, droit réservé à la FTQ.

C'est la raison pour laquelle, une résolution a été votée à l'unanimité qui stipule: "que la CSN qui représente 47,000 travailleurs de cette industrie, soit représentée à la table de négociations, et qu'une augmentation soit donnée à part égale, à tous les salariés de cette industrie, avec au moins la hausse permise par les mesures Trudeau.

D'autre part, selon un porte-parole syndical, les offres patronales sont faites dans un but, de continuer l'anarchie dans cette industrie et, aucune amélioration n'a été apportée sur la sécurité physique des travailleurs, sur l'ancienneté et la sécurité d'emploi.

Il ne faut pas oublier, que cette industrie détient au Québec, le record des mortalités avec 26% de tous les décès dûs aux accidents de travail, ce qui est quatre fois plus qu'en Ontario dont la population est supérieure d'un million à la nôtre.

De plus, les travailleurs de cette industrie, et la plupart des entrepreneurs moyens, n'ont pas été tenus au courant des négociations. Comme si les négociateus patronaux et FTQ construction avaient eu honte que le publique prenne connaissance des offres.

Cette manière de procéder, pourrait amener ce secteur à une grève, qui pourrait être longue et complètement inutile, à l'image de la grève des infirmières où le Gouvernement du Québec a prouvé que la justice s'appliquait qu'à un groupe restreint de la population.

C'est pourquoi, les travailleurs à cette assemblée ont rejeté à l'unanimité les offres patronales comme étant injustes à l'égard de certains métiers ou occupations.

Les autres...

(Suite de la page A-1)

Selon M. Lavallée, les entrepreneurs ont également rejeté toutes les demandes de la FIPOE au sujet du contrôle de la cotisation syndicale, de la nomination des délégués de chantier, de la sécurité syndicale, de la sécurité physique sur les chantiers et de la réduction de la semaine de travail. En particulier, la FIPOE voudrait que les électriciens de la Baie James bénéficient du taux double après quarante heures de travail alors que l'AECQ, dans ses offres, maintient le statu quo, c'est-à-dire l'application du taux et demi après cinquante heures travaillées à taux simple.

Enfin, les électriciens s'opposent à une clause du projet de contrat de l'AECQ qui les rendrait personnellement responsables de la perte ou du bris de l'équipement dont ils se servent et qui comporte selon eux une présomption de culpabilité à leur endroit.

Du côté des autres syndicats, c'est encore le calme relatif mais il se pourrait bien que d'ici quelques jours, l'action soit entreprise de paralyser tous les chantiers de la région. Déjà, dans d'autres régions, tous les chantiers sont arrêtés et le mouvement gagne rapidement de l'ampleur. Ce ne serait qu'une question de temps avant que la région maskoutaine se trouve dans une situation identique.

VILLE DE SAINT-HYACINTHE

AVIS PUBLIC

Règlement No 41

AVIS est par le présent donné que le règlement numéro 41 adopté par le conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe à la séance ordinaire du dix-neuf juillet, mil neuf cent soixante-seize - "Règlement amendant le règlement numéro 122 et ses amendements de Ville de Douville, en abrogeant les zones "CB-22", "IC-3", "CB-21", "RC-31", "CB-12", en amendant les zones "RB-34", "RC-32", "IC-2", "IC-1", le tout affectant les lots 1107, 1108, 1109, 1110 du cadastre de la Paroisse de Saint-Hyacinthe, décrétant que ces zones abrogées soient remplacées par des zones "RA", "RB", "RC" et "CB", et donnant une nouvelle description des zones amendées, "RB-34", "RC-32", "IC-2" et "IC-1" a reçu l'approbation suivante:

Approbation des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, à la suite de la tenue d'un registre à l'hôtel de ville, les dix-sept et dix-huit août mil neuf cent soixante-seize, tel qu'en fait foi le procès-verbal de ce registre;

Ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'Hôtel-de-Ville, au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Saint-Hyacinthe, ce vingt-cinquième jour du mois d'août, mil neuf cent soixante-seize.

Le Greffier,
Richard Bousquet.

ESCOMPTE DE 20% SUR LES ANNONCES CLASSÉES AU COMPTANT 2.00
Au lieu de 2.50

luc tétreault
christiane-l. charbonneau
optométristes
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE
1525 Saint-Antoine Saint-Hyacinthe Tél. 773-8479



Nous pouvons apercevoir sur la photo, le contremaître des travaux au Parc des Salines, M. Boucher, M. Réal Michon ainsi que le maire Grégoire Girard. Ils sont venus visité le Parc afin de voir où en sont les travaux d'aménagement. On sait que plusieurs étudiants ont travaillé tout l'été à ce projet d'envergure qui sera finalisé dans une couple d'année.

Les Caisses Populaires

La région enregistre le plus haut taux de croissance avec 24.8%

Par Louise Lamothe

Dans la région de Saint-Hyacinthe, le taux de croissance des Caisses Populaires Desjardins a progressé de 24.8%, tandis qu'il a augmenté de 21% dans l'ensemble de la province. Ces données proviennent d'une série de tableau compilés mensuellement et que la direction du mouvement Desjardins a décidé de rendre public pour la première fois dans l'histoire des caisses.

Avec ses 75 caisses, ses 413.9 millions de dollars en actif et un taux de croissance de 24.8%, Saint-Hyacinthe se place en 1ère position avant les régions de Montréal, de Québec, de Sherbrooke et de Trois-Rivières.

Au cours de la période de douze mois terminée le 30 juin 1976, l'actif des Caisses populaires a progressé avantageusement, atteignant près de six milliards de dollars. Les mille deux cents quarante-neuf caisses de la Fédération de Québec accusent un taux de croissance nettement supérieur à celui des banques qui oscille présentement entre 15 et 16%.

Selon le rapport, on remarque un mouvement prononcé vers les placements plus rentables; les hypothèques ont fait un bond de plus de 29% tandis que l'actif liquide n'a augmenté que de 12%. Dans le secteur du crédit à la consommation, les Caisses marquent des points avec une augmentation de près de 25% des prêts sur reconnaissance de dettes.

Il faut souligner cependant, l'écart sensible au niveau de la liquidité entre les différentes unions régionales. Si l'Union de Saint-Hyacinthe ne conserve que 32.9% de liquidités, celles de Trois-Rivières et de l'Ouest québécois gardent un taux substantiel de 41%.

La ventilation de l'actif, c'est-à-dire les prêts hypothécaires et les reconnaissances de dettes, varie énormément; dans la région métropolitaine, les hypothèques comptent pour 45.3% de l'actif alors qu'elles représentent moins de 30% dans la région de Chicoutimi.

Du côté du passif (capital social, épargnes avec opérations, stable et à terme), la tendance chez les Québécois membres d'une caisse vers une épargne plus rentable s'est grandement accentuée cette année. En effet, les comptes avec opérations ont monté de 13.7% et dans le cas de l'épargne stable ou à

(Suite à la page A-5)



Quelque 19 français, âgés de 18 à 30 ans, sont venus parfaire un stage d'observation au Québec grâce à l'Office Franco-Québécois. La durée de leur voyage est de trois semaines et ils ont pu voir plusieurs villes, en outre Saint-Hyacinthe. Ils ont visité les Orgues Casavant, et l'Institut de Technologie Agricole de Saint-Hyacinthe. De plus, ils ont été reçus par le maire Grégoire Girard à l'Hôtel de Ville et ont signé le livre d'or. Cette visite à été organisé mercredi dernier, le 18 août.

Au sujet de Télébec Ltée

Par Louise Lamothe

Les hausses annoncées récemment dans l'édition du journal du mercredi 11 août au sujet de Télébec Ltée ne sont pas véritablement des hausses de 17 à 37% sur le tarif de base mensuel, mais bien sur le tarif de base des abonnés qui peuvent appeler sans frais d'interurbain dans d'autres localités avironnantes.

Pour les localités de Saint-Aimé, Sainte-Hélène et Saint-Hugues, le tarif de base mensuel passera de $4.55 à $4.85 pour une ligne individuelle, de $3.55 à $3.80 pour une ligne à deux abonnés, de $3.50 à $3.75 pour une ligne à quatre abonnés et de $1.30 à $1.70 pour un téléphone supplémentaire dans la maison. Les augmentations de 17, 21 et 13% demandées par la Compagnie Télébec Ltée à ses abonnés seront ajoutées au tarif mensuel proposé, comme elles étaient ajoutées au tarif actuel.

LES MUNICIPALITES DE Saint-Nazaire et Saint-Ours se verront hausser le tarif de base de $5.60 à $5.95 pour une ligne simple, de $4.50 à $4.75 pour une ligne à deux abonnés, de $4.00 à $4.25 pour une ligne à quatre abonnés et de $1.60 à $1.70 pour un téléphone supplémentaire dans la maison. L'augmentation de 33% demandée par Télébec sera ajoutée au tarif de base mensuel proposé parce que ces municipalités peuvent loger des appels sans frais d'interurbain dans d'autres localités situées non loin d'elles. Pour ce qui est de Saint-Simon et de Saint-Thomas d'Aquin, le tarif de base mensuel sera haussé de la même façon que les municipalités déjà mentionnées mais leur augmentation ne sera que de 21 et 5%.

Il est à noter que ce pourcentage est pris sur le tarif de base mensuel. Même avant les hausses, ces municipalités devaient payer ce pourcentage en plus de leur tarif de base mensuel.

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
j.n.o.

Septembre et mars:

Deux hausses consécutives dans le service des postes

A compter du 1er septembre, il en coûtera plus cher pour utiliser le service des postes au Canada et ce n'est qu'un début puisque dès le mois de mars 1977, une autre hausse viendra frapper les usagers.

C'est ce que vient de faire savoir le ministre des Postes du Canada qui a même ajouté que les augmentations de tarifs prévues pour le Canada s'appliqueront aussi aux lettres à destination des Etats-Unis.

Le 1er septembre, le taux de base pour les lettres à destination du Canada sera de 10 cents et, le 1er mars 1977, de 12 cents.

Depuis le 1er mars dernier, le taux de la première classe pour une lettre d'une once destinée aux Etats-Unis, à leurs territoires et à leurs possessions est de 10 cents. Ce taux restera en vigueur jusqu'au 1er mars 1977.

"En même temps qu'elles appliquent le nouveau tarif du régime intérieur, les Postes Canadiennes doivent redresser leurs tarifs pour les Etats-Unis, les îles Saint-Pierre et Miquelon, les bureaux de poste des Forces armées canadiennes et les bureaux de la poste navale", a déclaré le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey.

En plus des augmentations déjà prévues pour le courrier de la première classe du régime intérieur, M. Mackasey a annoncé le redressement du tarif pour les autres classes de courrier, les services spéciaux et les droits connexes. Ces tarifs entreront en vigueur le 1er septembre et le 1er mars.

Le 1er septembre, les classes d'imprimés et de petits paquets (analogues aux envois avec adresse de la troisième classe du régime intérieur), les colis postaux de surface, les services spéciaux et les droits connexes pour les Etats-Unis subiront une hausse de tarif.

(Suite à la page A-5)

Conflit scolaire:

Seul le ministère refuse la présence des parents!

Par Pierre Bornais

Il ne reste plus qu'à obtenir l'assentiment des représentants du ministère de l'Education et les parents pourront assister à titre d'observateurs aux négociations en cours entre le gouvernement et les professeurs.

En effet, il y a belle lurette que les parents ont demandé la permission d'assister à ces négociations puisqu'en définitive, ils estiment que leur présence ne peut être écartée. Mais jusqu'à tout récemment, seule la Centrale des enseignants du Québec avait fait savoir qu'elle était favorable à cette présence des parents.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec de même que le ministère avaient répondu négativement à cette requête, mais voilà qu'en date du 20 août, le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Lavigne, a déclaré ne pas s'opposer à ce que désormais les parents soient admis à titre d'observateurs.

Il faut préciser que c'est suite à la persévérence des parents que cette acceptation a été décrochée d'autant plus que selon un porte-parole de l'organisme provincial qui réunit les parents en une fédération, le secteur protestant avait réussi à obtenir cette demande.

Si les protestants avaient acceptés, et du même coup la partie patronale ou gouvernementale, que les parents

(Suite à la page A-5)

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR

Endroit	Echéance	Pour rapporter
VILLE DE ST-HYACINTHE	15 mai 1986	10.50%
VILLE DE ST-HUBERT	1er sept. 1982	10.50%
VILLAGE DE MONTEBELLO	15 mars 1986	10.50%
VILLAGE ST-ANDRE AVELLIN	15 mars 1986	10.50%
VILLAGE DE SAINT-PIE	1er sept. 1986	10.50%
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS	1er juin 1986	10.50%
I.A.C. LIMITEE	30 juil. 1983	10.25%

Prix et autres renseignements sur demande

DESJARDINS, COUTURE INC.
Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931
1600, Boul. Girouard ST-HYACINTHE 774-5316-17
500, Place d'Armes MONTRÉAL 842-7977-78

Une requête justifiée...

Editorial

Même s'ils sont parfois accusés de se désintéresser du sort de leurs enfants, il n'en demeure pas moins que certains parents essaient, dans la mesure du possible et non sans difficulté parfois, d'assumer leur responsabilité en la matière. Parfois, la qualité prime la quantité de sorte qu'il n'est pas de mise d'établir une représentativité à partir de personnes activement intéressées à l'éducation de leurs enfants.

Quoi de plus normal alors pour les parents qui se soucient de la formation des leurs que de vouloir être présents, et ils sont modestes encore puisqu'ils ne briguent qu'un poste d'observateurs, lorsque les négociations se déroulent entre les professeurs et le ministère de l'Éducation? La CEQ l'a comprise la première, faisant preuve d'une sagesse tactique digne de mention. La Fédération des commissions scolaires catholiques, dans la poursuite de sa quasi-résurrection, vient de changer d'avis et ne voit plus d'objection à une présence de parents à titre d'observateurs. Le ministère, pour sa part, poursuit son refus alors même que du côté protestant (anglophone et minoritaire), les associations de parents auraient reçu cette faveur des parties en cause!

De part leur nature même, les négociations excluent sans doute en grande partie les débats publics; encore que les stratégies utilisées de part et d'autre font grand cas du public et de sa faveur!

Il est clair aussi que certains points techniques soulevés au cours des échanges demandent une connaissance approfondie de toute la question pour en saisir la portée.

Mais tout cela ne constitue pas matière suffisante pour refuser que les parents aient des délégués qui puissent assister aux négociations. Bien au contraire, étant acquis que les représentants des parents sont directement impliqués depuis plusieurs années, il n'est pas exagéré de dire qu'ils possèdent une perception des choses de l'éducation très valable sinon comparable à celle d'un grand nombre de technocrates (syndicalistes ou gouvernementaux). Si pour le commun des mortels, la spécialisation dans le système scolaire a atteint un point d'hermétisme absolu, les personnes qui militent au sein d'organisations de parents sont certainement les plus aptes à combler dans la mesure du possible le fossé.

Elles ont aussi une perception complètement différente du problème éducationnel puisqu'il ne s'agit pas "d'enfants" mais de "leurs enfants".

Dans une grande partie, ce rôle devrait être assuré par les commissions scolaires qui sont, selon même le ministère, constituées d'élus des parents pour défendre leurs intérêts en matière d'éducation et pour assurer qu'un certain contrôle reste dans les mains des parents...

Au moment de la négociation provinciale, on sait de quelle façon la Fédération des commissions scolaires, partenaire ambigu, est ballottée d'un extrême à l'autre lorsqu'elle n'est pas totalement ignorée!

Les parents ne demandent même pas que leurs droits à ce niveau soient respectés et que, par voie de conséquence, ils puissent siéger en pleine capacité pour les faire valoir!

Ils aspirent simplement à ce que toutes les parties acceptent qu'ils puissent déléguer quelques observateurs qui seraient à même de voir et d'entendre de première source ce que font et se disent les deux grands que sont le syndical d'une part et le ministère d'autre part.

Que le gouvernement en quelque sorte soit le dernier à refuser cette présence des parents ne surprend qu'à moitié puisqu'en définitive, il y a une excellente raison pour les tenir à l'écart; il ne serait pas "bon" qu'ils aient un accès aussi direct à tout ce qui se passe. Et parce que, prévoyance stratégique, la partie syndicale a été la première a acceptée cette demande, il suffit qu'une partie la refuse pour la laisser en suspens... et cela dans l'avantage de tous!

Car comment après cela, de part et d'autre, faire appel à ce bon peuple et le prendre à témoin des brimades de la partie adverse! Leur seule présence obligerait les deux parties à plus de sérieux et à moins de perte de temps! Car aucun ne voudrait voir, en manchette dans tous les journaux, un article parlant de la mauvaise foi de l'un ou l'autre... mais authentifiée par une tierce partie.

Pierre Bornais

Commentaires

L'escalade du ridicule

La scène politique provinciale commence à prendre des allures de vaudeville, au rythme où vont les déclarations des hommes du pouvoir et des aspirants. Ainsi, un ministre Saint-Pierre s'interroge sur le bien fondé du fédéralisme. Et un président de parti libéral affirme que sa formation est la seule capable de faire l'indépendance, au moment opportun. Et le nouveau chef d'une ancienne formation récemment déterrée affirme que son parti est le seul vrai parti fédéraliste au Québec, celui-là même qui avait incarné les velléités nationalistes des politiciens d'un passé encore récent.

Où en sommes nous donc? Même le Parti québécois se demande s'il ne se fera pas damer le pion par les libéraux qui n'ont pas encore, pour leur part, commencé à parler de référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec...

Entre les accrochages verbaux de MM. Choquette et Biron, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les forces de ces deux partis pourront s'asseoir du même côté de l'Assemblée nationale, le cas échéant. Même les anglophones, qui avaient une idée claire de la politique tant que le Parti libéral ne les avait pas dérangés par sa Loi 22, n'oseront pas se tourner du côté de M. Choquette, car ils ne se demandent pas s'il ment: ils voudraient seulement savoir à quel moment il dit la vérité. Est-ce quand il démissionne pour des raisons de principe d'un gouvernement dont il était l'un des piliers ou bien est-ce quand il fait un examen de conscience et revient sur ses positions quant au choix des parents en matière de langue d'enseignement?

Dans toute cette vase remuée plus ou moins utilement, la seule chose qui apparaît clairement c'est l'opportunisme politique de gens qui se sentent à la veille d'une élection générale, même si celle-ci ne devait se produire que dans quelques mois. Les libéraux parlent d'indépendance, ou de souveraineté culturelle, selon l'auditoire, sans doute pour se donner une certaine contenance devant leur interlocuteur fédéral au moment d'entamer de sérieuses négociations. Le parti de M. Choquette se cherche une clientèle, des alliés bien nantis, préférablement du côté des Unionistes. Ceux-ci se retrouvent avec un chef, fraichement enlevé aux Libéraux, qui romp avec la philosophie ambivalente du parti pour déclarer clairement ses options politiques, en accumulant les gaffes par-dessus celles de l'ex-ministre de la Justice.

Pendant ce temps, rien ne transpire du côté des créditistes. A croire qu'ils se désintéressent de leurs grandes aspirations pour fignoler une organisation dont ils disent qu'elle fera des ravages au prochain scrutin.

Dans ces conditions, il devient presqu'impossible de prévoir ou irait le vote des Québécois, si une élection était déclenchée dans les mois qui viennet, tout simplement parce qu'il devient de moins en moins facile pour les électeurs de savoir où s'en vont les partis!

Gilles Saint-Amour

En marge

Ah les timbres....

Certains d'entre nous ont pris connaissance dans les journaux, tout récemment que le prix des timbres va augmenter de huit à dix cents le 1er septembre et de dix à douze cents, le 1er mars prochain, dans le cas d'une lettre affranchie.

Il est difficile pour la population entière d'obtenir des hausses substantielles de salaire lors des conventions collectives mais il est très facile pour des grosses compagnies d'aller chercher dans les goussets des Québécois des augmentations sur le prix des services. Il est à croire que certains ne sont tenu d'obéir aux recommandations de la Commission de lutte contre l'inflation même le gouvernement...

Cette augmentation du prix des timbres a-t-elle été assujettie aux lois de la Commission?

Il est vrai que l'on peut plus facilement voir la paille dans l'oeil de son voisin que la poutre dans le sien...

L.L.

Lettres ouvertes

Lettre d'une missionnaire arrivée du Liban

A mes très chers Compatriotes.

Sortie par miracle de "l'enfer libanais" où nous vivons depuis près de 18 mois, je viens vous décrire brièvement plongées, et où j'ai laissé nos pauvres orphelins en nombre toujours croissant, auprès de qui je dois retourner le plus tôt possible.

Sachez tout d'abord que l'ennemi qui s'acharne à détruire, à anéantir complétement ce beau petit pays qu'est le Liban, possède hélas, l'armement le plus moderne et le plus sophistiquée qui puisse exister aujourd'hui. Aussi, le bruit terrifiant et continue des obus de tous calibres, grenades, mitrailleuses, roquettes incendiaires, etc., nous maintient dans un état de frayeur et de tension nerveuse indescriptible, ce qui nous épuise littéralement. Et c'est au son de ces bruits infernaux, que nous arrivons malgré tout, à prendre quelques heures de repos chaque nuit.

C'est par un miracle incessant que notre Bonne Providence a permis qu'aucun obus atteigne notre centre, bien que certains soient tombés à proximité, faisant des cavités d'une profondeur de plus de 6 pieds... Je ne m'attarderai pas davantage à vous décrire l'atrocité de cette guerre impitoyable, car je resterais toujours bien en-dessous de la réalité. Je vous entretiendrai plutôt du sort de nos pauvres orphelines, manquant absolument de tout de plus en plus. Notre pauvre pays de mission coupé de toute communication avec le monde extérieur, ne peut recevoir depuis de longs mois, aucune importation nécessaire à la subsistance, de même que l'impossibilité de ne pouvoir communiquer avec aucun de nos chers bienfaiteurs compatriotes.

Mais aujourd'hui, comment survivre? Comment passer l'hiver, avec cet horrible guerre qui se continue? Le pays n'a pu absolument rien cultiver depuis près de 2 ans; aussi, certains commerçants se sont-ils hasardés ces derniers mois, en s'organisant des petits bateaux de fortune, et au risque même de leur vie, à importer des pays les plus près de nous, le ravitaillement de première nécessité, pour éviter au pays la famine au bord de laquelle il sombrait! Ces importations deviennent petit à petit, plus fréquentes, nous commencons à revoir le pain noir qui même nous avait manqué totalement durant ces derniers mois. Des légumes et des aliments en conserve peuvent maintenant être trouvés, mais en quantité limitée, rationnée, et à des prix très haut, cela se comprend, vue le risque permanent où se trouvent ces marchands. Ici je m'arrête, ne voulant pas vous fatiguer davantage à me lire. Et je crois qu'après lecture de ces lignes, je n'ai pas même besoin de faire appel à la générosité de vos bons coeurs, car je devine aisément que si c'était vos propres enfants qui vivaient dans le dénument que connait nos pauvres orphelines, vos bourses se délieraient largement, pour leur apporter le minimum nécessaire à leur survie. C'est donc pour vous faciliter la

(Suite à la page A-5)

L'éducation au foyer et à l'école

L'école n'a jamais remplacé la famille dans l'éducation des enfants, aujourd'hui moins qu'hier. Depuis la Révolution tranquille que d'aucuns seraient tentés d'appeler l'apostasie tranquille, l'école du Québec s'est enfoncée dans un dangereux bourbier. Moins que jamais, la rentrée scolaire ne devrait servir de prétexte à la démission des parents dans l'éducation de leurs enfants. Est-il nécessaire de rappeler que le milieu familial exerce sur l'enfant une influence à laquelle il ne se soustrait jamais totalement. Son comportement civique, moral et religieux dépendra de l'atmosphère qu'il y aura respiré. L'action de la mère en ce domaine est presque sans limite. La profondeur même de son amour maternel lui confère cet ascendant si suavement efficace dans l'éducation de l'enfant. La formation reçue au foyer creuse dans l'âme de l'enfant une empreinte indélébile. Aussi, l'enfant que le milieu familial n'a pas marqué devient-il d'ordinaire un adulte inadapté et malheureux.

Certes, l'école a une grande part de responsabilité dans l'éducation de nos enfants, mais "confrontés aux multiples changements qui leur sont imposés, inquiets, face à l'avenir, utilisés comme cobayes à toutes les expérimentations pédagogiques de leurs maîtres, lancés à folle allure dans un RENOUVEAU où les notions de discipline, de respect de l'autorité et de sauvegarde des libertés chrétiennes ont été remplacées par une laïcité centrée sur Mao ou sur Marx, les enfants ont graduellement perdu le sens de l'idéal, du sacré, de la loyauté, de la fidélité, voire même de la dignité (...). L'école lui (l'enfant) apprend déjà à identifier les divers moyens de contraception. Le milieu scolaire est souvent devenu un vaste chantier syndical où les maîtres songent davantage à leur prochaine convention collective qu'à l'éducation de leurs élèves" (Florian Bernard cité par Carrefour Chrétien, janv. 1976, p. 4). Nous avons laissé nos institutions scolaires et les autres, d'ailleurs, se laïciser et peu à peu se paganiser. Notre société, en proie au mépris de la hiérarchie des valeurs et au dérèglement des moeurs, suffoque sous l'emprise du mal érigé en dogmes et organisé en institutions.

Multiples sont donc les causes de l'indiscipline des enfants de notre société contemporaine. Mais ce serait un grand malheur de minimiser la plus pernicieuse de toutes ces causes, celle qui dépend directement et immédiatement des parents: il s'agit de la baisse alarmante de l'éducation familiale. Elle est même inexistante dans un trop grand nombre de foyers. C'est la démission des parents, l'abandon de leur devoir d'éducateurs de leurs enfants. Il est navrant de constater avec quelle facilité ils sacrifient ce devoir à leur tranquillité personnelle, à leurs plaisirs égoïstes qu'ils cherchent à satisfaire hors du foyer. Or, si l'absence fréquente et prolongée du père défavorise l'éducation des enfants, celle de la mère est particulièrement pernicieuse. Mais il y a plus grave encore que l'absence corporelle des parents: c'est l'absence morale qui provoque chez l'enfant un sentiment d'abandon, le complexe du gêneur, particulièrement à notre époque où l'on parle avec une incroyable irresponsabilité d'avortements et de naissances NON DÉSIRÉES.

Si nous n'attachons guère plus d'importance à l'éducation des enfants qu'au dressage du petit animal domestique, ne nous étonnons pas alors que l'animal qu'on aura cultivé en lui au détriment de l'homme et du chrétien déchire ses parents aujourd'hui en attendant de terroriser demain la société.

Nous savons bien que la tâche des parents n'est pas facile et qu'elle s'est lourdement aggravée de nos jours par la déchristianisation de nos école publiques où l'âme et la conscience des enfants sont souvent bien loin d'être traitées avec tout le respect qui leur est dû.

Si nous voulons remonter la pente, nous devons réagir promptement et avec toute notre énergie. Mais pour que nos efforts aient des suites durables, c'est d'abord au foyer que doit s'exercer notre action pour une éducation soignée de nos enfants.

Le foyer doit redevenir ce qu'il doit être de par sa nature même: la première école de courage et de perfection. Des héros et des saints, c'est ce dont l'Eglise et la société ont le plus grand besoin. C'est l'urgence de notre temps.

Pacifique Emond, o.f.m.
5750, Boul. Rosemont,
Montréal, H1T 2H2.

N.D.L.R.:

Le Courrier publie, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

LE COURRIER

fondé en 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée**, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bomais
Journalistes: Gilles Saint-Amour, Marielle Raîche, Louise Lamothe, Louis Norris (éditorialiste), J.-Marie Fontaine (sports)
Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale)
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis
Directeur du tirage: Gaston Saint-Germain

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Abonnement:
Camelot: .35 la semaine
$17.50 par année.
Poste: Au Canada $16.00 par année
aux Etats-Unis $22.00 par année

(c) 239971

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Un don du Canada: entre amis!

M. Jean-Théo Picard, de l'Office national du film, vient de remettre à la Bibliothèque publique de Saint-Hyacinthe, un livre exceptionnel publié spécialement par le Gouvernement du Canada à l'occasion du bi-centenaire américain et intitulé: Entre amis/Between Friends.

Cet ouvrage de grand luxe est constitué de 275 pages de photos en couleurs, accompagnées de brefs commentaires illustrant la vie canadienne d'un océan à l'autre.

Réalisé à grands frais, ce livre a été remis personnellement au chef d'état américain par le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau. Comme son titre l'indique, il se voulait une illustration de l'amitié canadienne à l'occasion du bi-centenaire de la fondation des Etats-Unis.

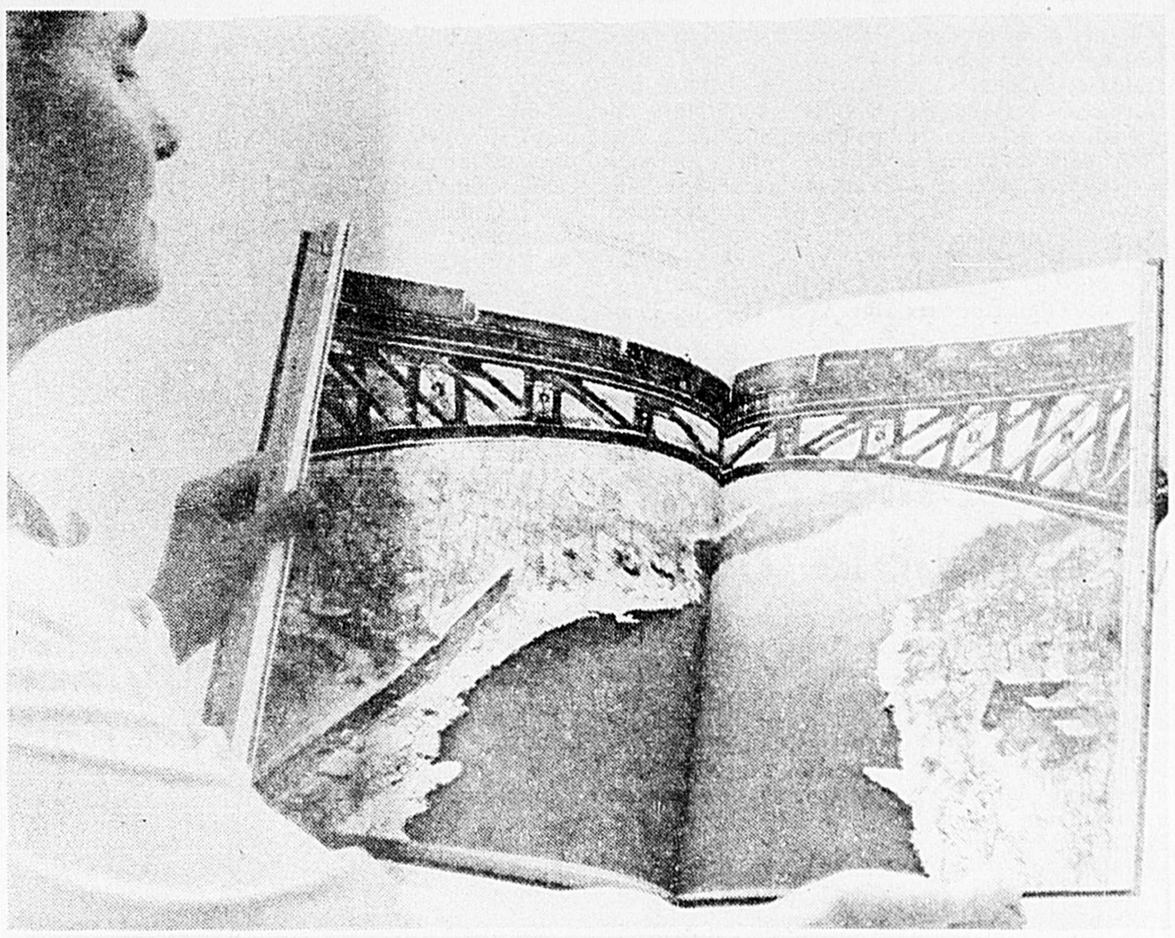
Comme de raison, l'oeuvre à laquelle participèrent près de cinquante photographes professionnels répartis sur tout le territoire canadien a été publiée à plus d'un exemplaire. Voulant faire d'une pierre deux coups, le gouvernement canadien a réalisé une véritable description photographique des mille et un aspects du Canada. Aussi, il a été décidé qu'un exemplaire du volume, qui serait hors prix dans le commerce régulier, serait remis à chaque municipalité du Canada qui abrite en ses murs une bibliothèque publique.

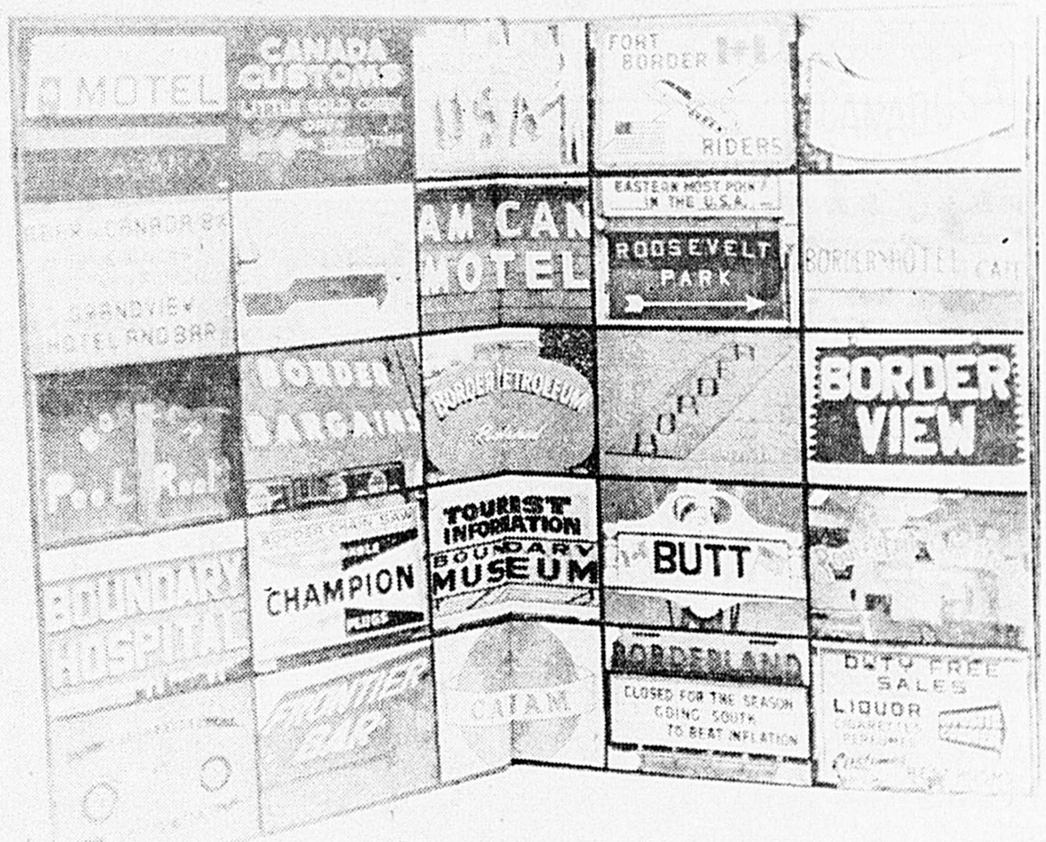
C'est M. Girard, maire adjoint, qui a reçu le livre au nom de la ville de Saint-Hyacinthe et en l'absence du président de la bibliothèque, M. Vianney Surprenant, retenu à l'extérieur de la ville, c'est le vice-président M. Pierre Bornais qui accepta le volume au nom de la bibliothèque.

Comme de raison, il s'agit d'un ouvrage imposant autant par la forme que par le contenu (ses dimensions sont de l'ordre de 14.5 par 10.25 pouces ou en centimètres 36x26) et il sera possible de le consulter sur place seulement, alors qu'il sera mis en évidence.



M. Girard (à gauche), maire adjoint, et M. Jean-Théo Picard, de l'Office national du film.





Etre disponible... c'est quoi ?

L'une des conditions pour toucher des prestations est d'être disponible et cela veut dire prêt et disposé à accepter tout emploi approprié sans imposer des conditions qui limitent ses chances d'emploi. Afin de mieux comprendre qu'est-ce qu'une condition qui limite des chances d'emploi veut dire, voici quelques exemples:

MONSIEUR X qui travaillait au port de Montréal en qualité de débardeur décide de s'en aller demeurer, disons à Mont-Laurier, après avoir été mis à pied pour manque de travail. Il dépose une demande de prestations à Mont-Laurier et déclare qu'il est disponible pour du travail de débardeur mais dans la région de Mont-Laurier seulement, car dit-il, débardeur est mon métier. Cette personne limite sa disponibilité à un genre de travail inexistant dans la région, donc elle ne peut être considérée disponible et se verra refuser ses prestations tant et aussi longtemps qu'elle limitera ainsi ses chances d'emploi.

MADAME Z quitte son emploi pour suivre son époux qui est transféré dans une autre ville à cause de son travail. Sa profession était secrétaire médicale et dans la localité où elle va demeurer, il n'y a pas de médecin. Le premier médecin est dans la ville voisine à quelques 20 milles de chez elle.

Elle dépose une demande, dit qu'elle est disponible comme secrétaire médicale dans sa localité seulement, n'ayant aucun moyen de transport pour se rendre dans la ville voisine. Ses chances d'emploi étant nulles dans sa localité et n'ayant pas de moyen de transport pour se rendre dans des endroits où il y a possibilité d'emploi, elle ne peut être considérée disponible.

Voici d'autres genres de restrictions qui limitent les chances d'emploi au point tel qu'un prestataire ne peut être considéré disponible.

- Limiter sa disponibilité à des endroits où il est impossible de se trouver un emploi.

- Exiger un salaire plus élevé que celui qui est payé dans la région où l'on est disponible.

- Pour une femme mariée, ne pas avoir de gardienne disponible pour prendre soin des enfants.

Un bon moyen d'établir et prouver sa disponibilité est certainement en faisant des recherches pour se trouver un emploi.

Dans deux semaines, nous parlerons des PRESTATIONS DE MATERNITÉ car c'est un point de la loi qui a subi un changement majeur en 1976 et d'ici là, n'oubliez pas que le personnel du bureau d'assurance-chômage à 2195 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, est toujours disposé à vous fournir les renseignements désirés, donc passez au bureau ou téléphonez à 773-5048.

BOUCHERIE
CAMILLE BELANGER
SPÉCIALITÉ:
BOEUF de l'OUEST
SPECIAUX
de la semaine
pour CONGELATEUR:
½ boeuf lb 79 c
derrière lb 99 c
devant lb 63 c
sujet à changement des prix
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h. p.m.
Saint-Jude tél: 792-3212



La région...

(Suite de la page A-3)

terme, la hausse a atteint 28%. La structure du passif-dépôt des Caisses démontre que la part d'épargne stable est nettement supérieure à celle observée dans les banques malgré que le rendement ne soit que de 3% seulement. Cependant le nombres de sociétaires a augmenté considérablement le volume de l'épargne stable qui fournit un taux d'intérêt voisin de 8%.

Cependant, la majorité des épargnants préfèrent les comptes avec prévilège de chèques ou avec opérations et regroupent près de 43% des épargnes confiées aux caisses.

En ce qui a trait aux trop-perçus, on peut observer des oscillations très importantes. Elles peuvent varier de .86 à 1.29 dépendant des régions. Ces comparaisons sont difficiles à établir en ce domaine puisque dans le contexte coopératif, le trop-perçu n'a qu'une importance limitée puisqu'il retourne à l'usager et en théorie, il devrait être nul. Le montant du trop-perçu se situe non loin du 60 millions de dollars mais plus de onze millions du montant global est attribuable à l'exercice financier précédent en raison des fins d'années différentes pour les caisses. Dans l'ensemble, ce montant ne représente que 1.02% de l'actif. Ce taux est nettement inférieur à celui de la plupart des banques canadiennes qui oscillent entre 1.10 et 1.15%. La Commission de lutte contre l'inflation a signifié à celles-ci de ramener à 1.05% ce rapport sur leurs actifs nationaux.

Les taux de croissances des différentes unions régionales changent d'une région à une autre. La région métropolitaine affiche le taux le plus bas mais il faut mentionner que c'est de loin l'union la plus importante. Il devient alors plus difficile d'atteindre une vitesse accélérée de croissance. Ce fait serait explicable en raison d'une hausse beaucoup plus forte dans les régions rurales (23.7%) que dans les secteurs urbains (19.3%). Dans le milieu urbain, la concurrence est beaucoup plus forte. Les épargnants des villes ont un comportement bien différent de celui des épargnants ruraux. Dans les caisses établies dans les régions urbaines, les prêts sur reconnaissance de dettes ne représentent que 18.9% de l'ensemble, alors qu'ils atteignent 28.2% dans le secteur rural. Cette différence peut s'expliquer par la tendance des emprunteurs urbains à s'adresser à d'autres institutions que les caisses pour les prêts personnels. L'importance des prêts aux petites entreprises et commerçants pourraient aussi signifier la différence.

Les rapports rédigés mensuellement fournissent également des informations sur les unités reliées au système intégré des caisses. La région de Montréal compte le plus grand nombre de caisses dotées d'un terminal et apporte chaque jour au gérant une véritable mine d'or. Au total, plus de 507 caisses sur 1,249 utilisent le télétraitement.

Seul...

(Suite de la page A-3)

assistent aux délibérations en qualité d'observateurs, les parents catholiques espéraient qu'en évoquant les mêmes motifs, la réponse du ministère serait identique. Du côté de la Fédération des commissions scolaires, l'argument a porté mais rien n'a encore été signalé du côté du ministère.

Y a-t-il là aussi deux poids deux mesures ou le ministère craint-il que, en présence des parents, tout ne se déroule pas comme prévu dans sa stratégie à ce niveau?

D'aucuns s'interrogent et attendent avec d'autant plus d'anxiété la réponse du ministère parce que le temps qui passe pourrait réussir à maintenir les parents à l'extérieur de toutes les discussions, même à titre d'observateurs, alors qu'ils en seraient tenus à recevoir une fois encore les affirmations des deux parties, affirmations qui plus souvent qu'autrement sont en parfaite contradiction. En étant présents, les parents pourraient au moins être informés correctement et agir en conséquence pour favoriser une solution harmonieuse des problèmes rencontrés. D'un côté comme de l'autre, on fait appel à eux pour leur affirmer que les luttes entreprises ou les difficultés rencontrées n'ont d'autre but ou objet que le bien de leurs enfants qui fréquentent les écoles. Les parents ne veulent qu'en être convaincus davantage en assistant aux négociations qui, mieux que toute autre chose, peuvent faire connaître les véritables intentions et intérêts des parties.

Quand le ministère se décidera-t-il à donner son accord?

Deux hausses...

(Suite à la page A-3)

Les tarifs pour les îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon, les bureaux de poste des Forces armées canadiennes et les bureaux de la poste navale seront affectés par l'augmentation du tarif du régime intérieur.

Les hausses de tarif touchent toutes les catégories de courrier, aussi bien les lettres que les imprimés, les paquets et autres services offerts par le ministère des Postes.

Ainsi par exemple, pour expédier une lettre recommandée, il en coûtera 75 sous au lieu du 50 sous habituel et l'avis de réception sera de 20 sous au lieu de 15.

Les hausses qui seront en vigueur au 1er septembre représente des augmentations considérables de l'ordre de 40 à 60% pour certains services et cela n'est pas tout puisqu'une hausse identique, même si en pourcentage elle pourrait être moindre, sera en vigueur dans six mois.

Qu'on se le tienne pour dit, dès le 1er septembre, il en coûtera 10 sous (y compris pour les cartes postales) et 12 sous le 1er mars 1977.

Lettre d'une ...

(Suite de la page A-4)

remise de vos oboles que je suis venue jusqu'à vous chers compatriotes, grâce comme toujours à notre Bonne Providence qui dirigea vers notre centre il y a 2 semaines, l'un de ces marchands importateurs qui eut la grande charité de me donner mon billet de voyage aller-retour! Obligée de retourner vers le 1er septembre courant, malgré que se continue toujours notre horrible guerre, mais légèrement en moindre intensité; vous pourrez me rejoindre jusqu'à cette date à l'adresse de mes bons parents, mentionnée ci-dessous. Après cette date, le Bureau de la Prop. de la Foi., C.P. 220 Limoilou, Québec, G1L 4V7, recevra vos dons, faits au nom de la Prop. de la Foi, avec mention: Pour le Centre Euc. de Charité au Liban. Comptez sur les plus ferventes prières de nos petites orphelines, et priez avec nous la Divine Miséricorde pour que cesse enfin cette guerre si cruelle.

Votre compatriote missionnaire:

Sr. Marie de l'Eucharistie,
Présente adresse:
Mr. E. Lagacé,
R.R. No. 1, St-Hyacinthe,
Qué.

Auberge des Seigneurs
BUFFET
D'HOMMES D'AFFAIRES
chaud et froid
(incluant cote de boeuf au jus)
DU LUNDI AU VENDREDI
DE MIDI A 14H.
RAPIDE 4 25 PAR PERSONNE
VOISIN DES GALERIES ST-HYACINTHE
POUR RÉSERVATIONS
774-3810

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la*

finance

BOURSE DE MONTRÉAL

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER

Compilation complète des transactions, en centièmes ou dixièmes, ex-dividende, ex-warrants et ex-droits. Changements en plus ou moins à la dernière.

— Lot régulier. ad — ex dividende. Prix exprimés en cents si moins d'une piastre et en sous ce s.

	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Abt G	1000	$6¼	6¼	6¼	
Abitibi	6455	$12⅞	12½	12¾	
Abt Pt p	900	$26	26	26	— 9
Adv. Cur. T	700	14	14	14	
Asbestos	505	$33½	33¼	33¼	+ ¼
Atco a	100	$13	13	13	+ ¼
Bamfster	700	$8	8	8	— ¼
Bank Mtl	1640	$15½	15⅜	15½	— ¼
Bank NS	3916	$42⅞	42¼	42¼	
Banq. CN	130	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Bq. Desjq	460	$14	13½	13⅝	— ⅛
Bq. Pr. Can	202	$13¼	13¼	13¼	
Bell Canad	10042	$49	48¾	48¾	+ ⅛
Bell E. pf	3400	$27¾	27	27¾	+ ⅛
Bell N.	8475	44⅝	43⅝	44⅛	+ ⅛ 10
BM Pf. u	400	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
BC Cell.	2250	$6¼	6¼	6¼	— ¼
BC Phone	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ¼
CCentL a	1000	$9⅞	9⅞	9¾	— ⅛
C. P. Ltr	365	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
C. Gel	300	$6¼	6¼	6¼	
C. Imz Bank	300	$23¼	23¼	23¼	— ½
CTL	100	$22	22	22	— ½
C. Marconi	1000	460	460	460	— 15
CP Ltd	200	$20⅞	20¾	20¾	+ ⅛
Can Tire A	133	$43½	45¼	43½	— ⅛
Can Oil	300	32⅜	32⅜	32⅜	
Chrysler	2700	$20	19¾	20	
Cinram Ltd	200	$9	9	9	— ¼
Cemaper	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Con Beth	245	$36¾	36⅝	36¾	
Con Gas	900	$13	12⅞	13	+ ⅛
Denison	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Dome Pete	800	$38¼	38⅛	38¼	— ⅛
Distillers a	600	$27½	27⅜	27	— ⅛
Domtar	1275	$22⅝	22⅜	22⅝	+ ⅛
Donohue	100	$9	9	9	+ ¼
Du Pont	500	$14⅛	14⅛	14⅛	
E. Pr. Air a	100	$8	8	8	
Fed. Ntl	500	$43⅞	43¾	43¾	— ⅛
Fin. Coll.	300	185	185	185	
Genstar L	1845	$23¾	23⅝	23¾	— ⅛
GEC pf	175	$22⅛	20¾	22⅛	— ¼
GL Paper	500	$30½	30½	30½	— ¼
Heiton U	900	$6	6	6	
Holl a	150	$38¼	38¼	38¼	— ¼
H Bay Co	3000	$17½	16⅞	17½	+ ⅛
HB Oil Gas	450	$37	36¾	36⅞	— ⅛
Husky Oil	500	$19	19	19	+ ¼
Imp Oil a	4983	$21⅛	21	21	— ⅛
Inco a	1035	$33	33⅛	33⅛	— ⅛
Inco B	1800	$33⅛	33¼	33¼	— ⅛
IU Int	1390	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
IPL a	800	$15	14⅝	15	+ ¼
Int Pipe a	2900	16	16	16	— ⅝
Ivaco a	200	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Jannock	1150	$7	6⅞	7	+ ¼
Kaiser Re	1000	$15⅛	15	15⅛	+ ¼
Labatt a	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
MB Ltd	3855	$20¼	20⅛	20¼	
Maislin	200	410	405	405	— 20
Maritime	150	$18	18	18	— ¼
Mitmi c	100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Mass Fer	12900	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
Mat F a	100	$26	26	26	
Moffat a	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Molson A	150	$16¾	16¾	16¾	
Molson B	1000	$15½	15½	15½	— ⅜
Mocle	6466	$40¼	39¼	39¼	— ⅞

INDUSTRIELLES JUNIOR

	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Dimco	350	360	360	360	— 10
Isec Canada	500	125	125	125	
Oldc Inv a	500	105	105	105	
Val Mr A	300	30	30	30	

MINES ET PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Murphy	500	$5½	5½	5½	— ¼
NB Tel	200	$16⅛	16	16⅛	— ⅛
Nfld pr f	500	$10¼	10¼	10¼	
Nfld Tel	250	$6¼	6¼	6¼	
Noran a	3250	$32⅞	32⅝	32⅞	+ ¼
Norcen	3350	$17⅝	17½	17½	— ⅛
Nor Tel	214	$36¼	36¼	36¼	— ¼
Pac Pete	2300	$27½	27½	27½	
Pancen	500	$25	25	25	— ¼
Peterma	200	$9	9	9	
Placer	550	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Popular	100	220	220	220	
Pow C a	460	$6	6	6	
Pr Uc A	900	30	30	30	— ¼
Price Cor	3925	$14¼	13¾	14¼	— ¼
Reitman A	600	$12¼	12¼	12¼	
Res Ser	1500	$13	13	13	
Rolland	100	$6	6	6	— ¼
Rothm. B P	600	$5½	5½	5½	— ¼
Rv Trt a	700	$9	9	9	— ⅛
Scotts	400	$8	8	8	
Seagram c	6300	$22	22⅛	22	— ⅛
Sears A	200	$27½	27½	27½	— ¼
Shell Can	2100	$13½	13½	13½	— ¼
Simpsons	2500	$6	6	6	— ¼
Stham a	2100	$23¼	23	23	— ¼
Texaco	1600	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Texasgulf	4700	$34	33¾	34	— ¼
Thom A	100	$12	12	12	
Tor Dm Bk	305	$19	19	19	— ¼
Tor Pet A	200	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Trid a	300	$5¼	5¼	5¼	
T Can Pl.	4200	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Trans Mtn a	300	$9½	9½	9½	— ¼
Un Gas	600	$5½	5½	5½	
Un Corp A	100	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Velcro	1000	$7¼	7¼	7¼	
Westcst	800	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Zellers	3000	295	295	295	— 5

Total sales: Industrials 85,825
mines and oils 90,011

Calendrier des congrès de base pour l'U.P.A.

Voici les dates et, dans les cas où ils sont connus, les lieux et les heures où seront tenus les congrès des syndicats de base de l'U.P.A. dans les diverses régions du territoire:

— Haut-Yamaska, 30 août; Quatre Cantons, 1 sept.; Maska, 25 août, sous-sol de l'Eglise de Ste-Hélène, 8 heures; Bagot, 25 août, Coop. Ste-Rosalie, 8h.30; Beau Vallon, 31 août, Salles des pompiers St-Damase, 8h.; Rivière Noire, 31 août; Vallée Dorée, 1 sept., Salle munic. La Présentation, 8h.30; Rouville, 1 sept., Pav. Lussier Marieville, 8h.30; Provençal, 30 août; Pré Vert, 31 août, Ecole Fr. André Mt St-Grégoire, 8h.30; Des Rivières, 31 août, Ecole Ste-Sabine, 8h.30; Des Frontières, 1 sept. Hôtel de Ville Freligh, 8h.; Venise, 26 août, Club Belgo Sabrevois; Ceinture Verte, 24 août, Salle par. St-Marc, 8h.30; Vallée du Richelieu, 1 sept. Salle munic. St-Ours, 8h.30.

Les véritables produits de l'érable auront bientôt un symbole distinctif

L'Institut International du Sirop d'Erable lance un concours pour développer un sigle ou une marque de commerce qui identifiera les vrais produits de l'érable. Ce symbole permettra aux consommateurs de différencier le vrai sirop d'érable des autres sirops de table et rendra sa promotion possible à travers le monde.

Cet organisme a été formé récemment par les producteurs et les emballeurs canadiens et américains avec la collaboration des ministères de l'Agriculture du Québec, du Canada et des Etats-Unis. L'Institut a besoin d'un symbole qui identifiera tous les contenants de sirop d'érable et les différenciera des contenants de sirop composé.

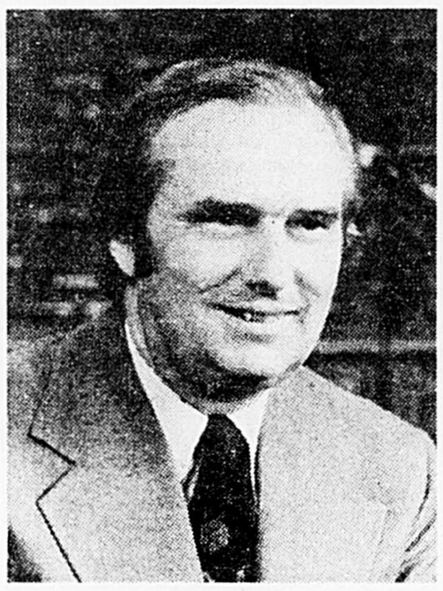
Le concours de dessin du symbole de l'industrie de l'érable offre un grand prix de $1.000 et dix prix de $100. aux gagnants dont le nom sera annoncé le 3 décembre 1976. Les participants doivent écrire le plus tôt possible pour obtenir leur formule d'adhésion et les détails de participation au concours. L'adresse de l'Institut International du Sirop d'Erable est: 643 Grosvenor, Montréal.

Chaque croquis doit être soumis avant le 10 novembre 1976.



MM. Rouville Ménard et Pierre Paradis, de l'Office des Producteurs de pores du Québec (O.P.P.Q.), organisme de formation récente qui tient à regrouper les producteurs de pores en un mouvement destiné à contrer les efforts de l'U.P.A. dans l'obtention d'un plan conjoint de mise en marché de ce produit.

groupe commerce assurance



M. Jean-Marc Labossière, f.i.a.c.



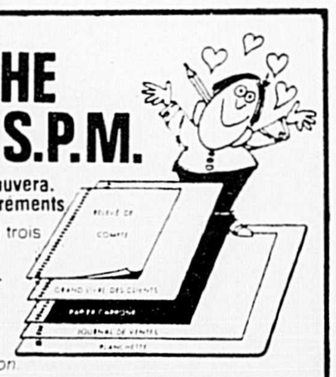
M. Jacques Fiset

Le Président-Directeur Général des compagnies d'assurances du Groupe Commerce. Monsieur Guy Saint-Germain, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jean-Marc Labossière, f.i.a.c., au poste de Directeur du service des Sinistres Automobile et de Monsieur Jacques Fiset au poste de Directeur des Agents de Réclamations et Estimateurs Internes.

FONDS MUTUELS

AGF Group	
Amer Growth	4.58
Can Gr Ent	12.99
Can Sec Grth	4.83
Can Trusto	4.49
Cons Invest	5.34
Cons InvStk	4.93
Grwth Eqty	5.82
Jason	8.17
xMoney Mrkt	10.00
Special	2.99
LL CAN GRP	
Composite	5.61
Dividend	5.90
North Energy	3.41
Revenue Grth	3.79
Venture	2.16
4000	3.86
Calvin Bullock Gr	
Aerostuff	1.16
CIF	4.25
CIAG Inv Grp	
nvCn Opport	10.30
nvLevertn GF	10.30
Eaton Group	
Comnwlth	14.52
Growth	5.32
Income	4.51
Internatl	6.83
Leverage	3.95
Venture	3.40
Viking	3.15
Guardien Group	
Enterprise	.83
ynBolt TremE	5.98
Can S Afr Gd	2.39
Canagex Gr.	
yBond	5.22
Fund	9.50
Internatl	7.88
yMortgage	10.10
Capital Gth	9.89
yChase	6.62
CML Group	
Growth	6.46
Intl Energy	2.45
Intl Gth	4.27
Intl Income	3.25
Univest	4.88
xComp Gap	4.20
Desjardins Gr	
Canadian	7.40
yHypothequ	4.24
yInternatl	6.97
yObligation	4.86
yQuebec	3.73
PEP	2.19
nySpec	4.42
Dixon Kreg	5.43
yDomin Cmp	6.65
Dreyfus Group	
Inc	11.61
Internatl	12.74
nExecut Can	6.17
nExecut Intl	1.38
xFid Trend	21.51
nHarvard	6.34
Heritage	1.87
GIS Comp	8.70
GIS Income	2.64
yGrwth Fund	6.26
North Amer	3.26
Mutual Acum	5.43
Mutual Inc	4.48
Sec Income	6.45
World Eqty	5.47
Investors Group	
yGrowth	11.59
yInternatl	5.83
yJordan	8.82
yMortgese	4.80
yMutual	5.24
yRetirement	5.60
yProvidet Mt	7.08
yProvid Stk	5.27
Nat Res Gth 3.86	
Planned Invest Gr	
Canada Cum	5.44
Can Growth	6.52
Pld Resource	4.28
Pld Sec Inc	5.54
Tactus	4.89
Pret et Revenu Gr	
Americain	8.58
Canadien	6.33
Retraite	6.23
Prevest Mut 6.88	
Prulential Group	
Growth	5.69
Income	5.11
Savings Invest Gr	
American	8.98
Canadian	6.23
Retirement	6.25
United Bond ShrGr	
yRcyFunc	6.19
yRcyFund In	5.01
Industrial Gr.	
Indust Amer	2.27
Indust Div	6.04
Indus Eq	4.86
Indust Gth	15.13
Indus Income	10.20
Indus Pens	19.59
ITCO	4.97
Keystont Gr.	
Cus K-2	5.27
Cus K-1	19.30
Cus K-4	3.41
Polaris	3.05
Lex Resch	14.94
Manhatn	2.76
Marit Eqty	2.50
Marlboro	5.00
Vitrusco	13.40
vW Group	
Canadian	4.71
Equity	6.32
Growth	4.93
One Wm St.	14.35
vOpenhmr	6.40
Pemberton Gr.	
nPacific Div	5.32
nPacific Inc	2.67
nPacific Res	2.77
nPacific Ret	4.73
nPacific US	4.29
PHN Group	
yBond	11.03
yCanadian	7.44
Fund	14.27
yPooled	29.33
nyRRSP	11.67
PMF Managmt Lt	
nPension Mu	6.32
ncanadu Fun	3.82

LA PLANCHE DE SALUT S.P.M.



La planche S.P.M. vous sauvera.
• temps • argent • désagrements

Faites votre comptabilité en trois fois moins de temps.

Eliminez les erreurs de transcription grâce au système "Une écriture" de S.P.M.

Invitez notre representant a vous en faire la demonstration.

J'aimerais avoir plus d'informations sur le système "Une écriture" de S.P.M.

Nom _____ Titre _____

Firme _____

Adresse _____

Code postal _____ Tél: _____

SPM SYSTEME PROVINCIAL (MONTREAL) LTEE
C.P. 953, succursale postale A, Montréal, H3C 2H6
Tel.: (514) 845-7312

Soyez rassuré sur vos impôts.

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT

H & R Block offrira un cours d'impôt de base à compter de la mi-septembre 1976

Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans le domaine de l'impôt. Les intéressés doivent tout simplement être capable d'acquérir les connaissances voulues.

Les meilleurs diplômés du cours pourront être engagés par notre compagnie.

Les heures d'inscription sont les suivantes:
lundi, mercredi, jeudi 1h. p.m. à 5h. p.m.
mardi soir: 7h. p.m. à 9h. p.m.

Pour informations s.v.p. vous adresser à:

H & R BLOCK

2005 Girouard St-Hyacinthe

Tél. 773-4711

Mieux connaître le Québec tout en restant chez soi



C'est ce que vous propose la Télé-université, unité constituante de l'Université du Québec chargée de la formation à distance pour les adultes, en vous offrant la possibilité de vous inscrire à un programme d'études appelé Connaissance de l'homme et du milieu. Les quatre cours que comprend actuellement ce programme traitent d'aspects importants de la réalité québécoise.

Si vous souhaitez comprendre davantage les caractéristiques de l'économie québécoise ou connaître les principaux aspects d'un mouvement socio-économique important au Québec, la coopération, ou encore vous pencher sur le passé qui éclaire le plus la situation actuelle de la société québécoise, vous avez le choix de vous inscrire dès maintenant à un ou plusieurs des cours suivants: **Initiation à l'économie du Québec, Initiation à la coopération, Hístoire du Québec d'aujourd'hui** (2 cours distincts).

Vous étudiez la plupart du temps chez vous. La Télé-université vous envoie une documentation variée et captivante. Vous participez aussi à quelques rencontres, dans votre localité ou une localité avoisinante, avec d'autres étudiants et un animateur.

Inscrivez-vous dès maintenant pour la session d'automne. Début des cours: 20 septembre.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du registrariat de la Télé-université (à Québec: 2875 boul. Laurier, tél.: 657-2990; à Montréal, 3465 rue Durocher, tél.: 282-7749

Pour toute inscription, joindre un chèque ou un mandat-poste au nom de l'Université du Québec, au montant de $57.50 qui inclut tous les frais y compris ceux pour la documentation et l'animation.

Université du Québec
Télé-université

VILLE DE SHERBROOKE
10 ½%
9 ans

CITE DE SAINT-HYACINTHE
rendement 10 ½%
9¼%, 1er mars 1985 Prix 93.00

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Valeurs de placement

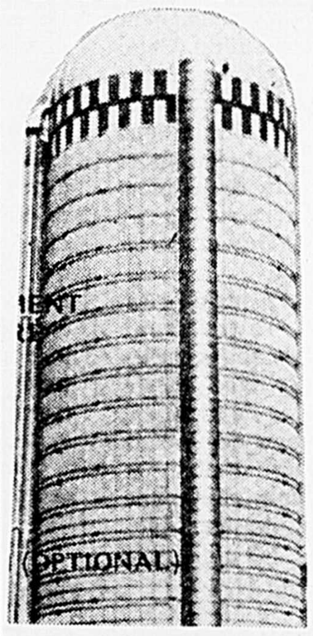
1395 rue Girouard ST-HYACINTHE tél. bur.: 774-5354

Gérant: Georges Desrosiers

Représentants:

Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf,
Gilles Chartier, Yves Jetté

GRAND SPECIAL jusqu'au 1er septembre



SILO SUPÉRIEUR

SOUFLEUR et BOITE à FOURRAGE
de marque KASTEN
Alternateurs PINCAR
épandeur d'engrais neuf ou usagé
Vente & service

GEORGE WHITE & SONS & FORANO

LÉON PLANTE

FORANO — GEORGE WHITE & SONS CO LTD

Réparations, Tracteurs, Machines Agricoles
VENTE SERVICE
ALLIED 25 rue Guy, Ste-Rosalie Co. St-Hyacinthe, P.Q.
BUTLER
TEL.: 799-3834 – Rés.: 799-3278

SUPER-LOTO TIRAGE 230 — 20 AOUT 1976

679,365 billets vendus — 6890 gagnants — $1,625,500.00 en prix

1er	NUMERO COMPLET	1	4	8	9	1	3	2	GAGNE	$500,000			
2e	NUMERO COMPLET	1	7	7	3	5	2	2	GAGNE	$200,000			
3e	NUMERO COMPLET	2	2	1	3	4	0	3	GAGNE	$100,000			
4e	NUMERO COMPLET	1	5	3	7	3	9	9	GAGNE	$10,000			
5e	NUMERO COMPLET	1	4	2	7	1	9	6	GAGNE	$10,000			
6e	NUMERO COMPLET	1	5	7	0	8	1	2	GAGNE	$10,000			
7e	NUMERO COMPLET	1	4	4	7	9	9	4	GAGNE	$10,000			
8e	NUMERO COMPLET	1	7	3	8	1	3	2	GAGNE	$10,000			
9e	NUMERO COMPLET	1	6	0	7	2	7	6	GAGNE	$10,000			
10e	NUMERO COMPLET	1	8	5	4	0	1	9	GAGNE	$10,000			
11e	NUMERO COMPLET	1	8	0	3	8	0	8	GAGNE	$10,000			
12e	BILLETS SE TERMINANT PAR					1	7	8	6	GAGNENT	$1,000		
13e	BILLETS SE TERMINANT PAR							3	8	GAGNENT	$100		

Du sport et du lait

par
Fernand Cornellier
député
du comté de
Saint-Hyacinthe,
à l'Assemblée
nationale



Un événement sportif important

C'est aujourd'hui, mercredi 25 août, que débute à St-Hyacinthe le Championnat canadien féminin de balle-molle amateur qui se terminera dimanche. Douze équipes féminines venant de toutes les provinces canadiennes ainsi que du Territoire du Nord-ouest et du Yukon se sont données rendez-vous à St-Hyacinthe pour disputer ce championnat.

La tenue de cet événement sportif à St-Hyacinthe doit nous réjouir à plus d'un titre. D'abord, c'est la première fois que ce Championnat canadien féminin de balle-molle amateur a lieu dans notre province, ensuite, ce qui est tout aussi important, c'est qu'il suit de près les Jeux Olympiques 1976; c'est sûrement de nature à susciter un intérêt encore plus grand dans la population qui vibre encore de l'enthousiasme développée durant les Olympiades. Enfin, nous devons ressentir une grande fierté que cette première en terre québécoise se passe chez nous.

Cet événement est devenu possible grâce au dévouement, au travail acharné et à la tenacité d'un groupe de sportifs bénévoles qui, depuis deux ans, ont multiplié les démarches pour que ce tournoi se tienne à St-Hyacinthe en cette année olympique. Il convient de les remercier et de les féliciter, et à ces sentiments, il faut associer l'ancien conseil municipal de La Providence qui avait apporté une précieuse collaboration.

J'espère que la population apportera sa collaboration à cette activité sportive et que par sa participation, elle manifestera son enthousiasme et son désir d'en faire un succès. Enfin, j'espère que nos visiteurs, qu'ils soient du Québec, du Canada ou d'ailleurs, recevront un accueil chaleureux et une hospitalité toute maskoutaine.

La politique laitière de M. Whelan

Le Ministre de l'Agriculture du Québec, M. Kevin Drummond, a refusé de souscrire aux amendements à *la politique laitière* proposés dernièrement par M. Eugène Whelan, son homologue fédéral, et il a rejeté aussi les conditions qui y sont rattachées, car elles n'indiquent pas de façon suffisamment significatives les intentions du Gouvernement fédéral d'améliorer la situation des producteurs laitiers du Québec.

Les raisons invoquées par M. Drummond pour motiver son refus sont:

1.- le fait que le programme fédéral n'allège pas le fardeau imposé aux producteurs laitiers, étant donné que ceux-ci doivent continuer à supporter, au même niveau, les frais d'exploitation ($1.35), qu'ils demeurent assujettis à la pénalité de $8.60, bien qu'on en reporte le paiement pour les livraisons à l'intérieur de la réserve de 5.5% du contingent global et que l'estimation des besoins de consommation domestique n'a pas été réévaluée.

2.- La proposition de M. Whelan n'indique pas les moyens que le Gouvernement fédéral entend mettre en oeuvre pour écouler les surplus de poudre de lait, promouvoir davantage la vente de nos produits à l'étranger et pour restreindre le niveau des importations de produits laitiers en provenance de l'extérieur.

3.- La proposition fédérale, qui est conditionnelle à la rencontre des objectifs mensuels de production, ne représente pas de possibilité d'application immédiate au Québec, étant donné que, pour l'instant, la production laitière du Québec dépasse légèrement ces objectifs.

4.- La proposition fédérale consiste à remettre entre les mains des producteurs et de la Province le fardeau financier d'une politique contrôlée par le Gouvernement fédéral.

Subvention à S.-Hilaire

Le ministère des Affaires municipales vient d'octroyer à la ville de Mont Saint-Hilaire une subvention de $335,100 qui servira à la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluvial sur les rues Desnoyers, Janson, Florimont, Saint-Exépury, Jeanotte, sur les terres P28 et P29, les rues 28-164-28-202, 28330, Grande Allée, Lavoie et diverses rues du Projet Racicot, etc.

On prévoit également la construction d'une station de pompage. Cette subvention sera payée sur une période de 10 années consécutives, en versements annuels égaux. Le premier versement sera effectué dès que la municipalité aura procédé au financement total qui sera occasionné par la réalisation de ces deniers.

10½%
intérêts
OBLIGATIONS
municipales
scolaires
hôpitaux
cégeps
McNeil Mantha inc.
Fondée en 1930
Robert Rousseau
3725 boul. Laurier
Douville
tél: 773-1520

Faites les cent pas cent fois par jour.
Marchez. Dès aujourd'hui.

M. J.-A. Desfossés
SERA À ST-HYACINTHE
JEUDI 26 AOUT
Hôtel Ottawa, St-Hyacinthe, Qué.
4.00 à 5.00 p.m.
INCROYABLE... MAIS VRAI
Québec, 23 mars 1976.
FISTULE
Aujourd'hui, je reviens voir M. J.A. Desfossés pour les reins. Le rein gauche est très touché et le droit fonctionne mal. Je viens en toute confiance voir M. Desfossés parce qu'il m'a déjà guéri à l'âge de 6 ans d'une fistule anale qui coulait tout le temps. Je faisais de grosses poussées de fièvre, je devais être opéré et l'opération n'était pas garantie. Alors ma mère décida d'aller voir M. Desfossés et il a dit: il n'y aura pas d'opération. Dans la semaine même la fièvre a tombé et je ne fus pas opéré. Ma mère allait voir M. Desfossés tous les 15 jours et écrivait régulièrement à toutes les semaines pour le tenir au courant de tout ce qui se passait. Le mal s'en est allé graduellement et une bonne journée tout était disparu. J'étais guéri et nous étions très heureux.
Grand Merci à M. Desfossés.
M. Richard Copenan,
175, rue Lockwell,
Québec 4.
Tél. 524-8616.
POUR TOUTE INFORMATION:
J. ANATOLE DESFOSSÉS
506 Est, Boul. St-Joseph, Montréal
Tél.: 521-2854
BUREAU TOUS LES LUNDIS:
9h. a.m. à 8h. p.m. - sans rendez-vous.

Annonces classees
Faites porter à votre compte
vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte CHARGEX ou MASTER CHARGE en commandant votre annonce
CHARGEX - MASTER CHARGE

L'U.P.A. en période de consultation

Pour l'U.P.A., le mouvement de consultation annuelle est en marche. Les congrès s'organisent et 6,500 producteurs sur le territoire de Saint-Hyacinthe seront invités à y exprimer les problèmes vécus dans le domaine agricole. Ces congrès revêtent une importance capitale dans la vie de l'union, car ils permettent de faire ressortir les principaux besoins des agriculteurs et d'orienter les activités pour la prochaine année.

A partir de cette semaine, les 16 syndicats de base tiendront leur propre congrès. Déjà on peut s'attendre à ce que de vives discussions s'engagent sur la baisse de revenu des producteurs laitiers; après des moins de pressions et de négociations, le gouvernement fédéral reste sourd aux demandes justifiées des producteurs et ceux-ci s'interrogent maintenant sur les moyens à prendre pour continuer la lutte. Des décisions se prendront sûrement dans les prochaines semaines, à ce sujet.

L'opposition de certains producteurs de pores à la venue d'un plan conjoint dans la production retiendra certainement l'attention des congressistes. Le phénomène de la dissidence et de la contestation des plans conjoints devront être l'objet d'une étude sérieuse; jusqu'où les producteurs veulent-ils aller dans le contrôle de la mise en marché de leurs produits?

La mise en marché de plusieurs produits agricoles est actuellement bouleversée, le poulet rentre à pleine porte des Etats-Unis et concurrencent par le fait même le poulet québécois, de même le boeuf de Nouvelle-Zélande arrive par cargo, ajouté à tout ça

s 50 millions de livres de fromage importées. La preuve est faite que le gouvernement fédéral est incapable de protéger les intérêts des producteurs québécois.

Les nombreuses assemblées d'informations qui se sont tenus au cours des derniers mois laissent entrevoir que les producteurs auront beaucoup à dire sur leur union. On peut prévoir que des orientations importantes seront prises par les producteurs.

D'autres sujets peuvent attirer l'attention des producteurs: l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, la taxation foncière, les grains de provendes, le zonage agricole, la pollution, l'unification des deux laits...

Pour le congrès 1976, la parole est aux producteurs, c'est ensemble qu'ils trouveront des solutions et donneront à leur association professionnelle les orientations qu'ils veulent!

ÉDUCATION DES ADULTES
CAMPUS DE SAINT-HYACINTHE
CEGEP BOURGCHEMIN

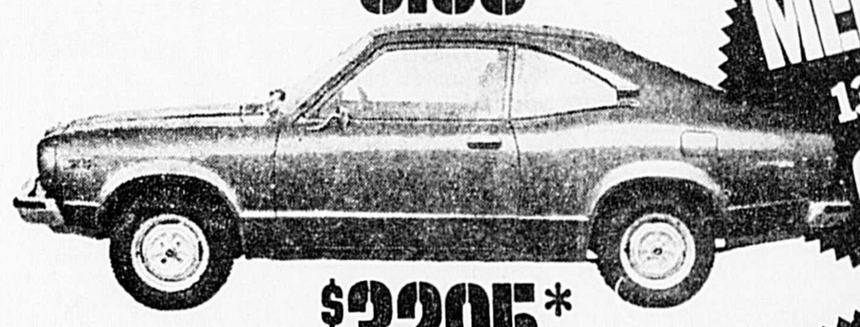
Formation Générale
- cours offerts -
- anthropologie 900
- civilisations 943
- français 302 (roman)
- philosophie 201
- psychologie 930

Formation Culturelle
- cours offerts -
- CERAMIQUE (inscription $45.) *Prof: Micheline Brodeur-Meloche*
- GASTRONOMIE I (inscription $40.) *Prof. Pierre Vanderhoven*
- GENEALOGIE (inscription $25.) *Prof. René Jetté*
- LES BASES DE LA CUISINE (inscription $40.) *Prof. Pierre Vanderhoven*
- Perfectionnement en PEINTURE I (inscription $45.) *Prof. André Robert*
- PHOTOGRAPHIE (inscription $55.) *Prof. Pierre Arpin*

Inscription:
23, 24, 25, 26 aout 1976
de 8h30 à 21h00

Endroit:
Cegep
(Campus de St-Hyacinthe)
3000 Boullé, St-Hyacinthe

Information:
tél: 773-6800 (jour)
773-6802 (soir)

La Mazda Mizer
$350* MEILLEUR 1300 coupé CHOIX

$3295* MEILLEUR Sedan 4 portes CHOIX

$3745* MEILLEUR Familiale 4 portes CHOIX

Comparez
- Le Prix. Comparez le nouveau bas prix* du coupé Mazda Mizer 1300cc avec celui de la Honda Civic, de la Datsun B210, de la Toyota Corolla, de la VW Rabbit et de la Chevette. Vous verrez que la Mazda Mizer est vraiment le meilleur choix.
- La Consommation. La Mazda Mizer fut la première voiture à atteindre une performance de 50 mi/gal sur la grand-route (38 mi/gal en ville) d'après les essais de la EPA faits en 76.†
- Caractéristiques. En équipement standard la Mazda Mizer vous offre des freins à disques assistés à l'avant, un dégivreur électrique de lunette arrière, des sièges baquet à l'avant avec dossier élevé et une puissante batterie de 60 amp.-hre.

C'est l'temps de miser sur la Mizer!
*Prix de détail suggéré par le fabricant pour le coupé standard 2 portes, au port d'entrée: Halifax, Montréal, Toronto ou Vancouver. Ne comprend pas les frais de préparation, l'immatriculation, l'essence, la taxe provinciale sur la vente ni les frais de transport local, s'il y a lieu. Les concessionnaires sont libres de fixer un prix inférieur. Les comparaisons s'appuient sur les prix de détail suggérés en vigueur lors de la date de publication.
†Le millage mentionné est celui qu'on a obtenu lors des tests effectués par la EPA. Ces résultats de millage ne sont pas définitifs (gallons U.S. convertis en gallons impériaux). Le millage réel que vous obtiendrez dépendra en fait de la nature de vos déplacements, de votre façon de conduire, de l'état de votre voiture ainsi que des options dont celle-ci est munie.
mazda
Mazda Motors of Canada Ltd.

Jean Rathé
4285 BOULEVARD LAURIER,
ST. HYACINTHE, QUEBEC J2S 3V5
TELEPHONE: 774-1345 RIVE SUD: 467-1777



Théâtre Les Ancêtres

Dans l'temps comme dans l'temps

Le Théâtre des Ancêtres à Saint-Germain présente durant le mois d'août "Dans l'temps comme dans l'temps". Cette comédie chantée de Jean-Claude Germain et de Georges d'Or met en vedette Hélène Caya, Guy l'Écuyer, Jean Perreault ainsi que Georges d'Or. Il y a présentation à 21 heures à tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanche.

Pour se rendre au Théâtre les Ancêtres, il suffit de suivre la route Transcanadienne en direction de Québec et de prendre la sortie 105 vers Saint-Germain. Pour de plus amples informations ou pour réserver, vous pouvez téléphoner à 395-2253.



En deuxième partie de ce spectacle, "La guerre des saisons" de Monique Miville-Deschênes.

LE COURRIER **SPECTACLES**

Les Productions du Bord de l'Eau

Les Productions du Bord de l'eau présentent comme deuxième spectacle de la saison "La guerre des saisons" de Monique Miville-Deschênes et "L'eau qui coule" de Félix Leclerc.

Monique Miville-Deschênes et Félix Leclerc sont deux noms connus du domaine de la chanson. Cependant, leurs productions théâtrales restent passablement inconnues. Ces deux auteurs sont souvent négligés par les compagnies théâtrales.

Yves Massicotte, ancien compagnon de Saint-Laurent, a signé la mise en scène de ce spectacle et nous fait découvrir une poésie, une fraîcheur et un génie bien québécois.

Ces deux spectacles seront présentés les 8, 9 et 10 décembre. Si vous désirez vous procurer des billets de saison ou tout simplement avoir l'avantage de renseignements sur les Productions du Bord de l'Eau, vous n'avez qu'à signaler 773-3733.

Annonces classees

Faites porter à votre compte

vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte CHARGEX ou MASTER CHARGE en commandant votre annonce

CHARGEX - MASTER CHARGE

VEN. A JEU. 27-28-29-30-1-2 SEPT.
HOLLYWOOD POUR TOUS
aloha bobby et rose
PAUL LE MAT
DIANE HULL
2e GRAND FILM
CHARLES BRONSON
L'EVADE

CINE-PARC ST-PIE
St-Pie de Bagot
Parallèle à la piste internationale
SANAIR
772-5334
PRIX D'ENTRÉE $3.00
GRATIS POUR LES MOINS DE 14 ANS



DANIELE DORICE
VOUS INVITE A VOUS INSCRIRE
A SON
"ECOLE DE MUSIC-HALL"
• MONTREAL • CANDIAC
• LAVAL • BELOEIL (464-0652)
INFORMATIONS: (514) 659-0200

Pour la dernière semaine, "Quatre à quatre"

La pièce "Quatre à quatre" de Michel Garneau connait un succès sans précédent dans les cadres du Théâtre d'Eté régional. Les interprètes jouent habilement et rendent leur rôle magnifiquement.

Michel Garneau a imaginé les sentiments que nous comprimons au fond de notre être. Loin d'être une pièce féministe, Garneau a su écrire une pièce tout à fait de chez nous. Les époques changent mais elles impriment au fond des coeurs ce même besoin d'aimer jusque dans l'infini. Quatre témoignages, quatre chemins.

"Quatre à quatre" oppose les représentantes de quatre générations et apporte le témoignage de leurs difficultés et de leur manque de communication. Isolées, elles sont fossées par des préjugés.

Il faut aussi mentionner la participation de l'auteur-compositeur Pauline Lapierre en première partie du spectacle.

Le Théâtre d'été de Saint-Ours est heureux de vous inviter à venir à une soirée complète, comprenant: chanson, théâtre et divertissement à la Boutique d'Artisanat et au café terrasse du Théâtre d'Eté.

Continuons à donner aux malades de la lèpre un avenir plus humain et plus heureux. Donnons à
Fame Pereo

EPLUCHETTE DE BLE D'INDE
AU PAVILLON DE L'ERABLE
St-Jude - Guilbert & Frères, prop.
LIBRE A TOUS
Samedi soir le 28 août
danse de 9h.00 p.m. à 1h. a.m.
Orchestre: "L'ÉMÉRILLON"
Apportez vos rafraîchissements
A chaque samedi soir, organisé ou non organisé, jusqu'au 23 octobre, une duchesse sera élue et recevra une plaque souvenir.
Une de ces duchesses sera couronnée
"REINE DE L'EPIE"
du pavillon de l'érable
samedi soir le 23 octobre
et se méritera un montant de $100. et plus
Pour réservations et visites des lieux, 792-3553 - 792-5714

Commençant vendredi le 27 août 76



Buford Pusser a dit:
"Les gens m'ont traité comme si j'étais un criminel, mais j'ai cru dans ce que je faisais, j'ai vu la corruption, des gens battus et ruinés la loi violée, mais personne n'a voulu faire ce que j'ai fait."

14 ANS

JUSTICE SAUVAGE
2e PARTIE
V.F. de "WALKING TALL PART II"



PLUS
BUD SPENCER
Un Flic Hors-la-loi
UN ESCADRON DE DEMOLITION A LUI SEUL
V.F. de "FLAT FOOT"

Horaire
sur semaine et samedi 7h.10
Dimanche 1h.10 — 3h.10 — dernier spec. 7h.05

Un Cinema Uni
MASKA 774-4171
475 HOTEL-DIEU, ST-HYACINTHE

MERCURY
Ford
LINCOLN
JEROME
AUTOMOBILES Ltée
ATTENTION
GERANT DES VENTES
François Belisle
VENDEURS
Gratien Théroux,
Gilles Paradis,
Jacques H. Cloutier
Aucune offre raisonnable n'est refusée sur toutes nos voitures d'occasion
Nous avons besoin d'espace pour les nouveaux modèles 1977
773-6647
7780, DES CASCCADES
ST-HYACINTHE



La Galerie Des Deux B, présente les oeuvres de Michèle Théorêt du 11 septembre au 4 octobre 1976. Cette galerie est ouverte au public tous les jours de 14 heures à 22 heures sauf le mardi et elle est située au 848, du Rivage à Saint-Marc-sur-Richelieu.





"L'eau qui coule" de Félix Leclerc sera présenté les 8, 9 et 10 décembre par les Productions du Bord de l'eau.

A la Galerie Les Deux B

Exposition Michèle Théoret

C'est souvent par la voie de l'ornementation qu'on aborde le monde de MICHÈLE THÉORET. C'est de la multiplicité des lignes, des arabesques que naissent les précieux atours enveloppant de rêve les personnages féminins énigmatiques. Quelquefois, ils occupent l'espace entier du tableau, à d'autres moments, ils sont liés à des végétations exhubérantes ou demeurent suspendus avec tout autour une valse de maisons en délire.

Le charme né de la décoration, de la couleur vive et aussi des mouvements insolites séduit rapidement au point qu'il est facile d'oublier que l'image de rêve créée par l'artiste est un moyen privilégié pour rejoindre une réalité intérieure. Cette réalité intérieure apparaît complexe et difficile à déchiffrer comme les énigmatiques personnages. C'est sans doute un monde clos où la sérénité est préservée par l'élégance, la préciosité même, mais où la communication est rare avec la réalité extérieure. C'est ainsi que les personnages ont les yeux ouverts vers le dedans, que les oreilles sont souvent absentes et même que les mains effilées jouent le rôle de baillon.

Cette distanciation rêve et réalité semble s'amenuiser, cependant, dans les dernières oeuvres de MICHÈLE THÉORET comme si la sérénité venue de l'intérieur voulait s'imposer au monde extérieur. Une qualité plus soutenue du dessin et une plus grande liberté de la couleur apparaissent comme significatives de l'évolution de l'artiste.

Rappelons que MICHÈLE THÉORET a publié une série d'illustrations pour "Le Sorcier d'Anticosti", de Robert Choquette et qu'elle a illustré la couverture de la revue FORCE (=24.3.1973 et =27.2.1974).

L'exposition de MICHÈLE THÉORET se tiendra à la galerie LES DEUX B, Saint-Antoine sur Richelieu, du 11 septembre au 4 octobre 1976. Vernissage le samedi 11 septembre à 20 heures.

La galerie LES DEUX B est ouverte tous les jours de 14 à 22 heures, sauf le mardi.



Si vous êtes
UN NOUVEAU-VENU EN VILLE
et ne savez pas
de quel coté vous tourner,
appelez l'hôtesse de
Welcome Wagon LTD.
à 773-0454
Vous serez content de l'avoir fait.

Johnny's Tavern inscrit

Au tournoi Invitation Laurentide

Clément Rhéaume, organisateur du tournoi de balle lente "Invitation Laurentide" confirmait que le Johnny's Tavern, équipe championne du Rhode Island en 1975 avait fait parvenir son inscription pour ce grand tournoi qui se déroulera la fin de semaine de la Fête du travail au terrain La Providence.

Selon l'organisateur Clément Rhéaume, les amateurs de balle lente verront de puissantes formations, car il a eu la chance de voir à l'oeuvre plusieurs des équipes américaines qui participaient au tournoi "East Coast" de Providence Rhode-Island en juillet dernier.

Le président du circuit de balle lente du Québec signalait également que Popolini et Parizeault construction, deux équipes avantageusement connues à Saint-Hyacinthe étaient en finale de leur état et que les gagnants représenteront le Rhode Island en Floride à la fin du mois, donc impossible de savoir pour le moment, la formation qui prendra part au tournoi "Invitation Laurentide".

Les équipes déjà enregistrées sont les Copains de Montréal, Lino Poseur de Longueuil, Fourrures Pierre de Montréal, Paranoiaques de Laprairie, Amis d'Iberville, 345 Marieville, Goyette Démolition de Montréal, Confort Gulf de Trois-Rivières, Mercerie Jacob de Sorel, Légaré Automobile de Chicoutimi et les Athlétiques de Saint-Hyacinthe. Du côté américain: Parizeault construction de Cranston R.I., Popolini de Providence, Sportsmen Cafe de Warwick, Providence sport club de East-Providence, Little Rhody de Pawtucket, R.I. 76 de Providence, et Johnny's tavern de North Providence.

Ces deux dernières équipes en seront à leur première présence à ce prestigieux tournoi.

Il ne faudra pas oublier également la partie d'Étoiles entre les meilleurs joueurs du Québec qui seront dirigés par Claude Paul et Claude Mayer et les représentants des États-Unis qui seront pilotés par Ray Dryden et Joe Sousa.

Tout comme les années passées, le billet d'entrée donnera droit à de nombreux prix de présence qui seront distribués tout au long de ce tournoi qui sera commandité par le sportif Guy Rousseau et Roger Ayotte de la maison Seven-Up.

Une autre fin de semaine qui promet pour les friands de la balle lente au Québec.

AU BAR SALON:
DU VIEUX MOULIN
A ST-PIE
en vedette
Paul & Michel
les vendredis et samedis soirs
772-5133

cinéparc mont-st-hilaire
Tél. 467-3209
A 14 MILLES DU PONT HYP.LAFONTAINE
TRANS-CANADIENNE ROUTE 20 SORTIE 70
VEN. à JEU.
2 films couleurs!
POUR TOUS
27 août / 2 sept.
'CINE-PARC'
Il n'y a que de l'action au Ciné-Parc
ET QUELQUES BONNES SCÈNES SUR L'ÉCRAN AUSSI!
2e FILM
LES FLICS NE DORMENT PAS LA NUIT!!
George C. Scott


ÉCOLE DE DANSE
Gaby & Roger Enr.
invite
ses anciens et nouveaux élèves
à s'inscrire maintenant pour la
SESSION AUTOMNE-HIVER
cours privés, semi-privés, groupe
(petit groupe)
DANSE SOCIALE
Cours spéciaux de groupe
pour enfants
cha-cha, samba, swing, etc.
Tél. 773-2362
2409, rue Bourdages Saint-Hyacinthe
Cette école est reconnue par
le Ministère de l'éducation.
Membre de l'Association professionnelle des écoles de danse de la province de Québec.

INCROYABLE - DEFINITIVEMENT!
Frissons, émotions, sensations
SAINT-GUILLAUME Speedway
Un spectacle seulement.
MARDI SOIR
31 aout
7h.00 p.m.
IMPERIAL
Hell Drivers
Admissions: Adultes $3.00
(12 a 16) étudiants $2.00
(5 a 12 ans) enfants $1.00
Gilles Lalancette en association avec Paul Riddell présente l'équipe numéro un au Canada. Des meilleurs cascadeurs internationaux, vedette de cinéma et les champions mondiaux de casse-cous au volants...

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT UNE SÉLECTION SAGUENAY FILMS
Un film remarquable, drôle, charmant et rafraîchissant
POUR TOUS
L'histoire de l'extraordinaire petit chien qui a passionné, fait rire et pleurer 38,000,000 d'américains, petits et grands.
Quelque soit son âge, toute personne qui a connu le plaisir d'être aimée par un chien adorera...
Benji
Un film pour toute la famille par JOE CAMP
En vedette: Peter Breck, Christopher Connelley, Patsy Garrett, Tom Lester, Edgar Buchanan, Mark Slade, Herb Vigran,
Un succès énorme en Europe... 700,000 personnes ont ri aux larmes!
2e GRAND FILM
un film de ROBERT LAMOUREUX
on a retrouvé la 7e Compagnie
avec JEAN LEFEBVRE, HENRI GUYBET, ROBERT LAMOUREUX
COMMENÇANT VENDREDI A JEUDI
LE PARIS
tél: 773-9492
Horaire sur semaine
7h.30 On retrouve la 7e compagnie — 9h. 16 Benji fin 11h.07
Horaire du dimanche
On retrouve la 7e compagnie 1h.00 — 4h.37 — 8h.14
Benji 2h.51 — 6h.28 — 10h. fin 11h.31
ENFANTS MOINS DE 14 ANS $1.25

Place Benoit, St-Hugues
Bernard Benoit, prop. sortie 92, de la Trans-Canadienne
présente le spectacle de l'année
BABETTE BARDOT
vedette de réputée internationale
avec son orchestre
Jeudi - Vendredi - Samedi
26, 27, 28 août
2 spectacles par soir
Danseuses et danseurs à go-go
entre les spectacles
Admission $2.00
réservations: 794-2277



LaRoche Yacht:

Une entreprise qui a le vent dans les voiles!

Sitôt hissée, la grand'-voile s'emplit. Le vent, plutôt léger, s'empare du voilier, l'anime, le fait vibrer. Nous sommes quatre, à bord d'un catamaran de 20 pieds que nous essayons à toutes les allures, en compagnie de M. Denis Laroche, son concepteur. Parce que pour parler d'un bateau, il convient de l'avoir vu vivre. La journée s'y prête: c'est une des rares où l'huile de bronzage se porte mieux que l'imperméable et le vent, un peu trop doux à notre goût (on a l'esprit sportif, de temps en temps) est quand même suffisamment de la partie pour nous permettre d'apprécier le voilier que M. Laroche nous laisse mener à notre guise.

Ce bateau nous intéressait. D'abord parce qu'il est le fruit de l'imagination et du travail de deux Québécois, MM. Denis et André Laroche. Ensuite, parce qu'il est construit ici, à Saint-Hyacinthe, dans l'atelier qui a pour nom "Laroche Yacht". Et aussi, bien sûr, parce que nous aimons la voile...

Il fait un de ces samedis, si chaud que tout ce qui flotte est dehors, ou presque. Le Bassin de Chambly en souffre quasiment de surpopulation, avec plein de bateaux à moteurs qui vont nulle part à toute vitesse, les "pilotes" ignorant visiblement l'A.B.C. des règles de sécurité et de navigation.

Peu importe, puisque malgré ses dimensions, le L.R. 20, (c'est le nom de commerce du bateau) est assez maniable pour nous permettre de tailler une route. Et bien que ce ne soit pas là sa première caractéristique, le catamaran des frères Laroche est un bateau vraiment rapide, vraiment nerveux. Il répond bien au vent, tout en demeurant raide à la toile. Même par une brise assez forte il demeure stable, ce que souhaitent ses constructeurs.

Ce qui distingue en effet ce bateau des autres voiliers du même type et de la plupart des dériveurs monocoques, c'est qu'il est conçu pour offrir un divertissement familial. Son grément surprend: Un foc relativement petit, une grand'voile de type "à livarde", c'est-à-dire où la bôme est remplacée par un espar enfilée dans un gousset et qui, partant du mat, s'élève et fait office de vergue. Sa mise en train est plus compliquée que pour un grément conventionnel, et il faut avoir trois mains pour s'en sortir, du moins lorsqu'on n'est pas expert. Une fois gréé, le bateau se manoeuvre cependant avec une grande facilité, les virements de bord ne faisant pas courir le risque de recevoir une bôme sur le coin de la calotte.

C'est d'avoir aimé la voile, et d'en avoir fait sur un dériveur léger en laissant femmes et enfants sur la rive que les frères Laroche ont décidé de construire un voilier qui profiterait à toute la famille.

Ils y mirent deux ans. Puis, sitôt lancé, le bateau les enchanta tellement par ses performances, sa stabilité et sa facilité de manoeuvre qu'ils décidèrent d'étudier les possibilités du marché avant de se lancer dans la fabrication commerciale.

Il y avait place, en effet, pour un produit de ce genre. Mais il fallait offrir aux acheteurs éventuels de quoi se rendre la vie facile. On allait donc proposer en option des caractéristiques diverses. C'est ainsi que le L.R. 20 se présente dans sa forme première pour celui qui veut le mettre à l'eau et le laisser au même endroit toute la saison, ou avec des pouterelles articulées qui ramènent sa largeur de 10 pieds à celle d'une petite voiture et le rend donc facile à transporter d'un plan d'eau à l'autre, sur une remorque spécialement conçue. Deux boulons permettent de faire jouer l'articulation de la structure et c'est un jeu d'enfant que d'en faire la mise à l'eau. Le mat, qui est justement très court à cause du type de voilure adoptée, se lève ou s'abaisse en un tourne-main.

Nous avons pu constater que le bateau, de par sa conception, n'est pas un coursier. Il est cependant assez rapide pour faire la nique à la plupart des dériveurs, surtout lorsque le vent forcit: un monocoque prend alors une gite importante, le LR 20 accélère, tout simplement.

Sur les coques, des écoutilles révèlent des ouvertures où l'on peut s'installer. Et des trampolines tendues d'un bord à l'autre offrent une grande surface qui est fort utile pour les manoeuvres ou pour les bains de soleil. On peut même y coucher, si on décide d'acheter la tente qui est elle aussi offerte en option et qui se monte au moyen de la drisse de grand-voile. Du camping sans avoir à planter de piquets...

Le soin apporté à la construction du L.R. 20 est évident. C'est solide, net, sans bavures. Autant M. Denis Laroche a mis du temps et de la réflexion pour concevoir le prototype; autant son frère, M. André Laroche, responsable de l'atelier, fait preuve d'une recherche de la qualité et de la solidité dans l'exécution des bateaux qu'il construit. L'atelier est bien aménagé, juste assez grand pour permettre d'envisager une production sérieuse. Les moules qui servent à former les coques et les ponts font l'objet de soins jaloux: la moindre égratignure se répéterait dans le fini des pièces, ce qui est, aux yeux d'un artisan consciencieux, une hérésie! Chaque pièce du grément et de l'accastillage vient de fabriquants reconnus et est fixée avec soin, en tenant compte des contraintes structurelles et dynamiques de la machine.

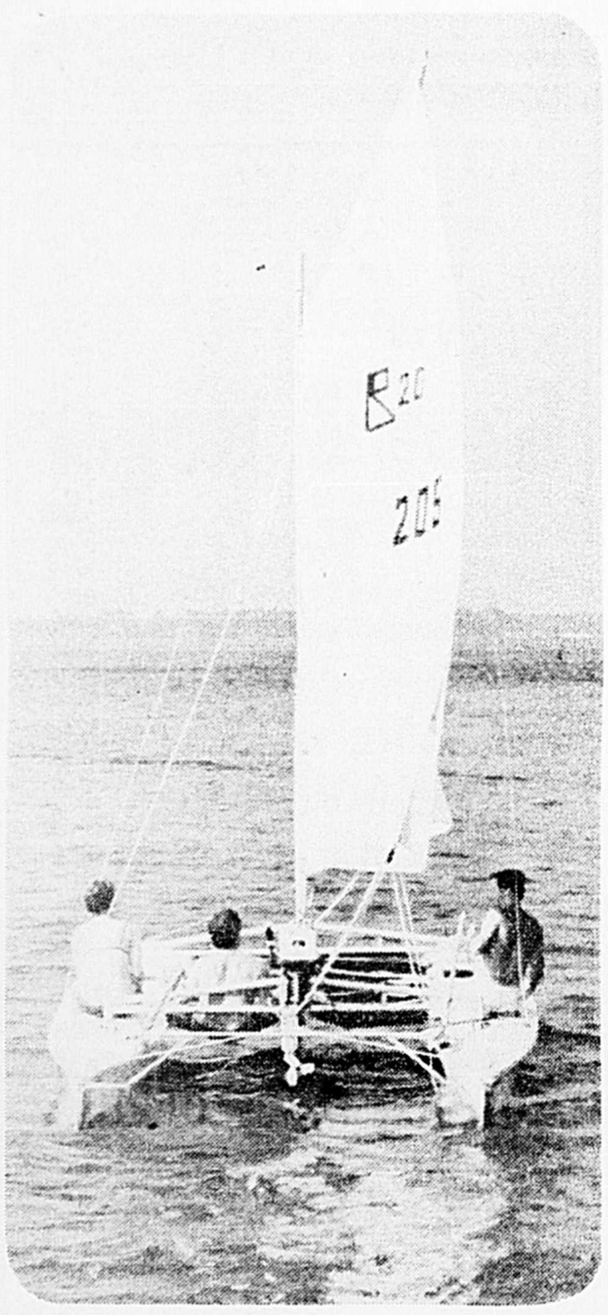
La solidité de l'ensemble est assurée par des membrures qui sont intégrées au fibre de verre en cours de fabrication, là où s'exercent les forces de torsion et de traction auxquelles est soumis un voilier en marche.

Dans l'ensemble, il s'agit donc d'un bateau de haute qualité, où la sécurité et la stabilité priment sur la performance pure. Notons que, pour les maniaques de la vitesse, on offre un grément de type plus conventionnel, c'est-à-dire avec une grand'voile lattée et un génois, ce qui est susceptible d'améliorer sensiblement les performances du voilier.

Les quelques critiques qu'il y aurait à formuler touchent des points de détail: on pourrait ajouter un taquet ici, une poulie là. Le système de barre, démultiplié par des leviers nous a semblé un peu compliqué, sujet aussi à prendre du jeu avec le temps. Mais pour le reste, il s'agit d'un engin durable, bien pensé, bien construit.

Il reste à souhaiter que les amateurs québécois de voile le découvrent, ce qui reste à faire. L'entreprise, encore à ses débuts, éprouve quelques difficultés pour réaliser la diffusion de son produit. C'est sans doute une question de temps puisque le LR 20 possède toutes les qualités pour attirer autant les connaisseurs que les profanes. Mais l'entreprise en est à ses débuts.

Elle n'est en fonction, en effet, que depuis environ un an, alors que M. André Laroche, pour profiter d'une subvention gouvernementale, s'installait à Saint-Joseph. Il y travaille, effectuant à travers la production normale, des travaux de réparation sur des bateaux de fibre de verre ou de bois qu'il recouvre de ce matériaux, en attendant que la demande atteigne la capacité de production de l'atelier. Et comme une bonne idée ne vient rarement seule, les Laroche complotent avec un architecte naval pour mettre sur papier les lignes d'un autre bateau, un dériveur monocoque de haute performance... mais ça, c'est une autre histoire dont on reparlera le temps venu.



Le LR 20 marche bien, même par vent léger. Par forte brise, il devient très rapide tout en conservant sa stabilité.

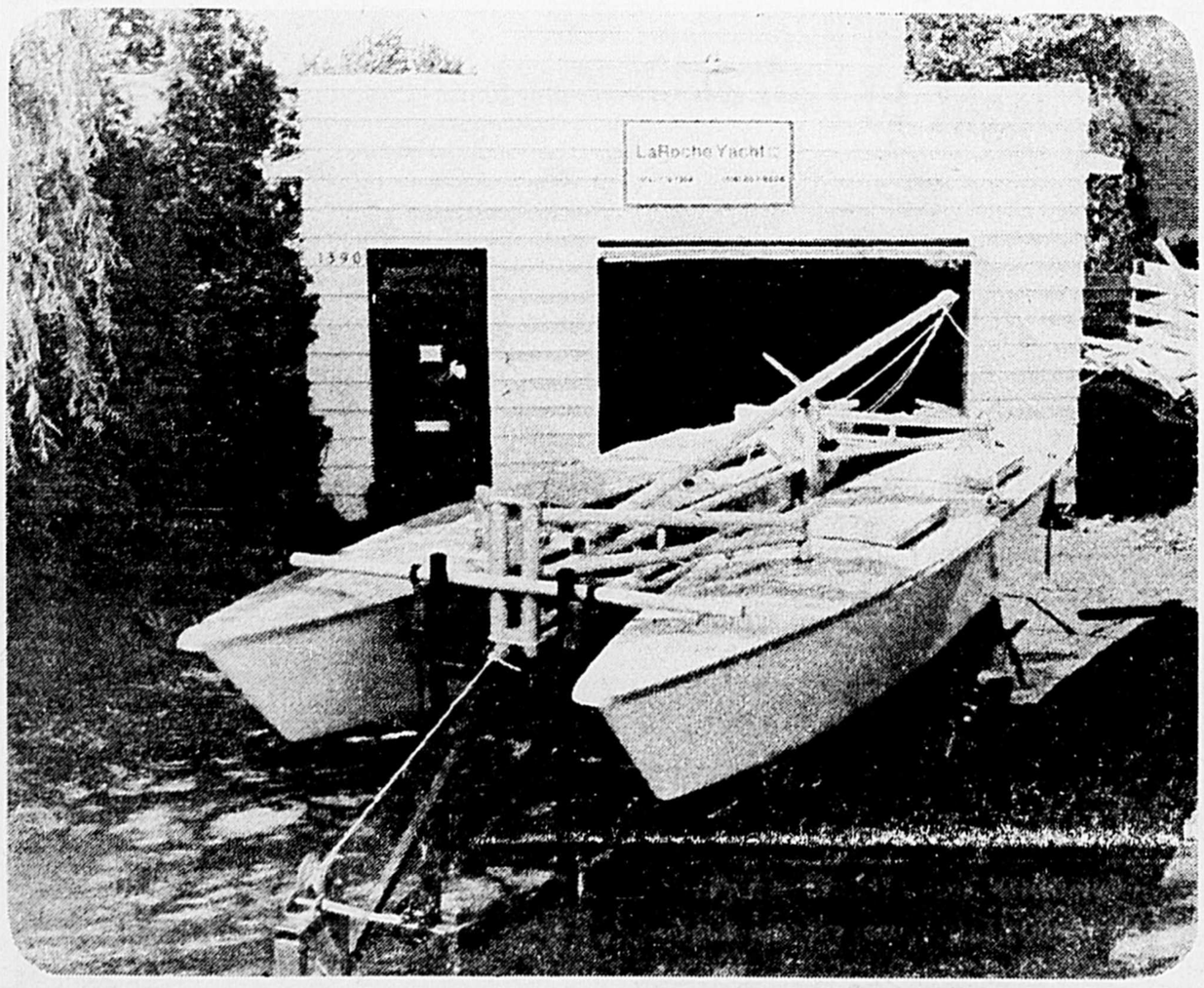
Texte et photos
Gilles St-Amour



Le fini impeccable d'une coque, qui se révèle au démoulage, témoigne du soin qu'on met à sa fabrication. Ce souci du détail se retrouve d'ailleurs à tous les paliers de la construction de ces voiliers.



Le grément de ce catamaran de 20 pieds est peu orthodoxe. Il permet cependant l'installation d'un mat plus court et offre une grande facilité de manoeuvre, une grande sécurité pour les plaisanciers qui n'ont pas à craindre les coups de bôme.



Pour le transport, certains modèles sont construits avec une structure articulée qui rend le bateau facilement transportable, d'autant plus qu'il ne pèse que 475 livres.

L'enseignement professionnel agricole se poursuit à Saint-Hyacinthe

La commission scolaire régionale de l'Yamaska offre pour la cinquième année en septembre 1976, à l'École polyvalente Hyacinthe-Delorme, une option agricole de niveau secondaire.

La clientèle scolaire pour l'année 1975-76 a été de 44 étudiants au niveau secondaire IV Tronc Commun. 14 étudiants étaient en production animale et 4 en production végétale. Aussi 568 étudiants ont fait un stage en Agro-Technique à raison de 5 périodes par semaine pendant 5 semaines.

L'état des inscriptions pour 1976-77 en secondaire IV Tronc Commun Agro-technique révèle que 39 étudiants sont acceptés. De ce nombre 20 étudiants proviennent de localités en dehors du territoire de la Commission Scolaire. Pour le moment, ces étudiants ne savent pas où se loger. Ils aimeraient bien se mettre en pension chez des cultivateurs domiciliés sur le territoire de la Commission Scolaire.

En secondaire IV, pour l'année qui vient, 16 étudiants sont inscrits en production végétale et 10 en production animale.

Le comité de coordination de l'enseignement agricole a accepté à l'unanimité en juin dernier de déposer à la Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska un projet de stage de quatre mois à l'extérieur de l'école pour les étudiants de secondaire V. Le comité propose à la Commission Scolaire de demander au Service de l'Organisation Scolaire du Ministère de l'Éducation d'autoriser, à titre expérimental, pour l'année scolaire 76-77 la tenue d'un tel stage.

Au printemps dernier, les étudiants ont utilisé 25 acres de terre agricole appartenant à la Régionale de l'Yamaska pour fin de culture de maïs-grain. Ces travaux pratiques ont servi à compléter leur formation.

Pour de l'information sur l'hébergement des étudiants de secondaire IV, veuillez contacter Monsieur Gaétan Vanier, fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, tél. 774-9154.

Postes à pourvoir

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter à leur Centre de main-d'oeuvre du Canada de Saint-Hyacinthe au 775 rue St-Dominique, Saint-Hyacinthe. Il est inutile de téléphoner.

2135 Technicien de produits alimentaires
2165 Technicien en génie industriel
2165 Technicien en génie mécanique
2165 Assistant-directeur de mise en marché (architectural)
3319 Fleuriste (2)
4111 Sténo-dactylo bilingue (2)
4151 Coordonnateur d'atelier de réparation demachineries agricoles
4153 Commis à l'expédition et à la réception (2)
4197 Commis de bureau (3)
4199 Investigateur (finance)
5131 Vendeur de minéraux et vitamines pour animaux
5135 Commis-vendeur de vêtements pour dames
5135 Commis vendeur de vêtements pour hommes et garçons
5135 Chef de rayon d'articles de sport
5135 Commis-vendeur(se) de bijoux
5171 Vendeurs d'assurance (3)
5172 Agent immobilier
5173 Conseiller en épargne
5193 Aide-livreur
5199 Représentant de commerce
5199 Démonstrateurs (4)
6115 Agents de sécurité (4)
6121 Cuisiniers(es) (2)
6121 Aide-cuisinier(e)
6125 Serveuses(2)
6125 Serveur (se) au comptoir
6143 Coiffeurs(ses) (2)
6147 Gardiennes d'enfants (2)
6149 Bonnes à tout faire (5)
6165 Repasseurs à la machine (2)
6165 Repasseur à la main
7195 Aide-livreur
8211 Ouvrier au séchage du mais
8226 Vérificateur de la qualité des produits alimentaires
8271 Mécaniciens de métiers à tricoter
8311 Outilleur-ajusteur en matrice à carton
8355 Serveur de machines à bois
8373 Polisseurs de lentilles d'optique (2)
8395 Modeleur de métal
8533 Réparateur d'appareils ménagers
8533 Electriciens d'entretien (3)
8533 Electricien de véhicules automobiles
8551 Gradueur, marqueur et coupeur de patrons de lingerie
8553 Tailleur-réparateur de vêtements pour hommes
8561 Monteur de chaussures
8563 Couturières(6)
8581 Débosseleur (automobile)
8581 Mécanicien de camions
8581 Mécanicien d'automobiles et de camions
8581 Aligneur de roues (2)
8581 Monteur et réparateur de freins et conduite d'autos
8584 Mécanicien-réparateur de métiers à tisser (2)
8584 Mécanicien de machines agricoles
8733 Électricien (compagnon & apprenti de 1ère ou 2e année)
8781 Menuisiers (6)
8782 Briqueteurs (5)
8783 Finisseur de ciment
8799 Mécanicien d'entretien d'établissement industriel
9317 Emballeur de produits liquides.

Le Service de main-d'oeuvre agricole du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois concernant le domaine agricole. Les intéressés n'ont qu'à se présenter à leur Service de main-d'oeuvre agricole du Canada de Saint-Hyacinthe situé dans les locaux de la Fédération de l'UPA au 1775 rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, au numéro 774-9154.

7181 Ouvrier agricole en général - expérience
7183 Ouvrier agricole des cultures maraîchères
7198 Cueilleurs de fruits

COURS DEVANT DÉBUTER PROCHAINEMENT À SAINT-HYACINTHE ET ACTON VALE

Cours professionnels au niveau CEGEP

Technique textile (production et contrôle) débute le 20 sept. 76 à Saint-Hyacinthe.

Cours académiques

Sec. I	débute le 7 sept. 76 à Saint-Hyacinthe
Sec. II	débute le 7 sept. 76 à Acton Vale
Sec. III	débute le 27 sept. 76 à Saint-Hyacinthe
Sec. IV	débute le 20 sept. 76 à Saint-Hyacinthe

Cours professionnels au niveau secondaire

Mécanicien machine fixe, classe IV débute le 13 sept. 76 à Saint-Hyacinthe

Cours professionnels en agriculture

Ramassage de lait en vrac débute le 7 sept. 76 à Saint-Hyacinthe
Ramassage de lait en vrac débute le 20 sept. 76 à Saint-Hyacinthe

ESCOMPTE DE 20% SUR LES ANNONCES CLASSÉES AU COMPTANT 2.00 Au lieu de 2.50

TRANSPORT ET DEMENAGEMENT



— automatique
— servo-freins, servo-direction
— boite 18' pieds

30.00 par jour
assurances incluses
+ 20c du mille

La roulotte motorisée "Safari",



automatique, 23½ pieds, air climatisé servo-freins, servo-direction

295.00 par semaine (7 jours) + 12¢ du mille.

Petit transport petit déménagement



2 camions à votre disposition
— automatique
— servo-freins
— servo-direction

15.00 par jour
+ .12c du mille

C'EST UNE PORTE OUVERTE SUR DE BONNES VACANCES
24 VÉHICULES À VOTRE DISPOSITION

LOCATION AUTOS-CAMIONS

Le Centre des automophiles
yamaska AUTO LOCATION
774-6491
2000 Boul. Casavant

SERVICE DE LOCATION YAMASKA

LA FORMATION DES ADULTES "C'est ce que ça prend"

COURS A TEMPS PARTIEL
(NIVEAU SECONDAIRE)
FORMATION PROFESSIONNELLE

TITRE DU COURS	DURÉE	HORAIRE	ENDROIT
TECHNIQUES DE L'ALIMENTATION			
Barman	60 hres	Mardi & Jeudi	St-Hyacinthe (1)
Serveur (hôtel-restaurant)	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (1)
Serveur (hôtel-restaurant)	60 hres	Mardi & jeudi	Beloeil (3)
Boucher (coupe de viande)	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hilaire (4)
TECHNIQUES ARTISTIQUES			
Etalagiste	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (2)
TECHNIQUES COMMERCIALES			
Dactylographie 425	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (1)
Sténographie française 434	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (1)
Tenue de livres 420	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (1)
Tenue de livres 420	60 hres	Mardi & jeudi	Beloeil (3)
Tenue de livres 422	60 hres	Mardi & jeudi	Beloeil (3)
Tenue de livres 423	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (1)
Mathématiques commerciales 452	45 hres	Lundi	St-Hyacinthe (1)
Mathématiques commerciales 452	45 hres	Lundi	Beloeil (3)
TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION			
Charpentier-menuisier	60 hres	Mardi & jeudi	Beloeil (3)
Plombier (code)	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (2)
Charpentier-menuisier	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (2)
Charpentier-menuisier (équerre de charpente, lecture de plans)	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (2)
Installateur et réparateur de brûleurs à l'huile	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (2)
Briqueteur-maçon	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (2)
Peintre (décorateur)	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (2)
Plâtrier (tireur de joint)	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (2)
Poseur d'appareils de chauffage	à déterminer		St-Hyacinthe (2)
TECHNICIEN DU DESSIN			
Lecture de plans (menuiserie)	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (1)
Lecture de plans (générale)	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (1)
Lecture de plans (mécanique)	60 hres	Lundi & mercredi	Beloeil (3)
Homme d'instruments (arpentage)	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (2)

TITRE DU COURS	DURÉE	HORAIRE	ENDROIT
TECHNIQUES ELECTRO-TECHNIQUE			
Dépanneur d'appareils électroniques domestiques (radio-T.V.)	90 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (1)
Electricien de construction (code)	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (2)
Electricien de construction (préparatoire à licence C)	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (2)
TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT MOTORISE			
Mécanicien d'automobile	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (1)
Mécanicien d'automobile	60 hres	Mardi & jeudi	Beloeil (3)
Préposé au débosselage, peinture et estimation	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hilaire (4)
Mécanicien de petits moteurs à essence	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hilaire (4)
Mécanicien de moteurs diésel	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hilaire (4)
Opérateur de machinerie lourde (théorie)	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (2)
Opérateur de tracteurs (théorie)	à déterminer		St-Hyacinthe
TECHNIQUES HYDROTHERMIQUES			
Soudure (gaz & électricité)	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (1)
Soudure (gaz & électricité)	60 hres	Mardi & jeudi	Beloeil (3)
Soudure (gaz & électricité)	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (2)
Soudure (haute pression)	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (2)
Réfrigérateur (classe D, mécanicien de machines fixes)	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (2)
Combustion interne (mécanicien de machines fixes)	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (2)
Mécanicien en réfrigération (partie I)	60 hres	Samedi	St-Hyacinthe (2)
TECHNIQUES DE LA MÉCANIQUE			
Machiniste général (machine shop)	90 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (1)
Contrôles pneumatiques	60 hres	Mardi & jeudi	St-Hyacinthe (2)
Réparateur de métiers à tisser	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe
TECHNIQUES SERVICES ÉDUCATIFS ET PERSONNELS			
Coiffeur	60 hres	Lundi & mercredi	St-Hyacinthe (1)
Coiffeur (hommes-dames)	à déterminer		St-Hyacinthe
Hygiène (coiffure)	à déterminer		St-Hyacinthe

N.B.: (1) Polyvalente Hyacinthe-Delorme
(2) C.F.P.
(3) Polyvalente de Beloeil
(4) Polyvalente Ozias Leduc

INSCRIPTION: à St-Hyacinthe:
Dates: 7-8-9-10-13-14-15-16 et 17 septembre '76
Endroit: Pol. Hyacinthe-Delorme, 27 Bouchard
Horaire: 19 hres à 21 hres

ADMISSIBILITÉ:
- Avoir plus de 16 ans
- Etre sur le marché du travail depuis au moins un (1) an
- Exercer un travail en relation avec le cours demandé
- Satisfaire aux exigences du cours

à Beloeil:
Dates: 7-8-9 et 10 septembre '76
Endroit: Pol. de Beloeil, 725 de Lévis
Horaire: 19 hres à 21 hres

CES COURS SONT OFFERTS PAR:
Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région Montréal-Sud

POUR INFORMATIONS: 773-7463
le Service de l'Education des adultes de la C.S.R. Yamaska

Les Centres de Main-d'Oeuvre du Canada



Lors des finales inter-secteurs des Loisirs Saint-Hyacinthe Inc., l'action n'a pas manqué comme en fait foi cette photo.

Ligue midget des Cantons de l'Est

Le Royal prend les devants, 2 à 0 contre les Faucons

(JMF) - Les Faucons de Saint-Hyacinthe de la Ligue de baseball midget des Cantons de l'Est sont acculés au pied du mur, car après avoir subi un revers de 7 à 3 la veille; les porte-couleurs locaux ont de nouveau baissé pavillon devant leurs partisans au terrain Saint-Sacrement par le pointage de 11 à 8, faisant ainsi face à l'élimination dans cette série demi-finale trois de cinq.

L'instructeur Bill Hattem avait apporté de nombreux chambardements au sein de son alignement lors de ce match, toutefois cette stratégie n'a pas apporté les succès escomptés.

Mario Beauregard qui évoluait au monticule s'est assez bien comporté durant les quelques manches qu'il officiait, cependant Pierre Lepage n'a pas été à la hauteur de la situation au poste de receveur enregistrant deux erreurs qui pavaient le chemin à trois points additionnels du Royal. Lepage qui a été transféré au troisième coussin par la suite a de nouveau été pris en défaut, lors d'un manvais lancer au premier coussin et cette erreur procurait un autre point aux Drummondvillois.

Beauregard effectuait deux présences au monticule étant relevé dans les deux occasions par Michel Bélanger. Ce dernier cédait son poste à Michel Roy en cinquième avant de revenir terminer le match en fin de septième manche.

Jean-Guy Goulet et Serge Parenteau ont excellé au monticule dans le camp du Royal, limitant Saint-Hyacinthe à six coups sûrs.

Cette deuxième partie de la série demi-finale qui a été vue par la plus grosse foule de la saison était marquée de pas moins de douze erreurs, dont sept pour les Maskoutains qui ont couru après leur perte.

Mario Fréchette et Guy Perreault affichaient la meilleure tenue offensive du Drummondville avec deux coups sûrs et deux points produits chacun. Alain Gagné terminait sa soirée avec un dossier de deux en cinq.

André Larocque a de loin été la bougie d'allumage des Faucons avec trois points produits, résultat de deux simples.

Les porte-couleurs locaux avaient pris les devants trois à deux dans la manche initiale avant de connaître la fatidique troisième strophe. Saint-Hyacinthe est revenu à la charge réduisant l'avance du Drummondville à un point grâce au simple opportun de André Larocque. Toutefois, Pierre Lepage qui occupait le deuxième coussin était retiré en tantant de franchir le marbre, ce qui mettait fin à la remontée des porte-couleurs locaux.

Michel Roy qui alternait au champ centre, arrêt-court et lanceur avait permis aux siens de demeurer dans la lutte avec deux belles pièces défensives en deuxième alors qu'il agissait comme voltigeur. Guy Bernier en est un autre qui n'a pas eu de veine effectuant une chute au moment ou il allait capter une haute chandelle dans le champ droit qui procurait un sixième point aux Drummondvillois.

Avec deux retraits en cinquième et deux coureurs sur les sentiers, Michel Bélanger expédiait une offrande à plus de trois cents pieds du marbre qui était captée à la limite du terrain ce qui empêchait les troupiers de Bill Hattem de créer l'égalité s'avouant vaincu dans cette deuxième confrontation.

SOMMAIRE:

Drummondville	
204 050 0	11 10 5
Saint-Hyacinthe	
302 030 0	8 6 7

Mario Beauregard (1p.), Michel Bélanger (3), Mario Beauregard (4), Michel Bélanger (5), Michel Roy (5), Michel Bélanger (7) et Pierre Lepage, Robert Borduas (3), Jean-Guy Goulet, Serge Parenteau (6) et Guy Perreault.

L'Association du hockey mineur hausse les frais d'inscription

Par Jean-Marie Fontaine

Plusieurs modifications ont été apportées, lors de la dernière réunion de l'Association du Hockey mineur de Saint-Hyacinthe. Voici en bref, les résultats de la politique adoptée par les dirigeants.

Le coût d'inscription a été porté de $20.00 à $30.00, alors que pour la famille qui compte plusieurs hockeyeurs, elle devra débourser un maximum de $50.00 comparativement à $35.00 l'an dernier.

Ces décisions ont été prises, parce que chaque équipe est assurée d'une heure et demie à raison de deux parties par semaine. De plus, les formations des Ligues Maisons compteront douze joueurs comparativement à quinze les années antérieures.

Les catégories atome et pee-wee pourront donc pratiquer et approfondir les techniques de base avant chaque rencontre.

L'Association organisera également à toutes les deux semaines des cliniques pour les instructeurs qui seront sous la gouverne de M. Paul-Émile Paris qui est détenteur d'un grade 5.

Pour les non-résidents, exemple Saint-Thomas, Saint-Pie etc.; le coût par joueur est de $100.00 payable au moment de l'inscription, car l'Association ne se chargera plus dorénavant de percevoir les montants auprès des municipalités.

Les inscriptions auront lieu à compter du mardi 7 septembre de 18:30 à 22:00 heures et se poursuivront toute la semaine aux heures précitées, alors que samedi 11 septembre, les bureaux du Centre-Culturel seront ouverts de 9:00 à 17:00 heures.

L'Association du hockey mineur monopolisera les trois arénas le samedi de 7:00 à 20:00 heures tout au long de la saison, ce qui devrait favoriser tous les jeunes joueurs.

Deux événements marqueront la saison 76-77. Durant la période des fêtes, on procédera à la cueillette des bouteilles vides. De plus, les responsables sont à organiser une grande soirée "Bavaroise" pour tous.

La prochaine saison débutera le 2 octobre et s'échelonnera sur vingt-et-une semaines. L'ouverture sera précédée de deux semaines d'exercices à compter du 18 septembre. La clôture de la saison aura lieu selon le principe d'un tournoi double élimination.

Concernant les formations Inter-Cité, elles disputeront un calendrier de trente-deux matches à compter de la mi-octobre. Toutes les parties locales seront disputées le dimanche soir à l'aréna de Saint-Hyacinthe de 17:00 à 22:00 heures. Ce qui n'occasionnera plus de chambardement dans le calendrier des Ligues maisons.

La contribution des joueurs de la Ligue Inter-Cité a été portée à $155.00, incluant l'inscription comparativement à $125.00 en 75-76.

Cette hausse est dû au fait que ces Maskoutains disputeront un minimum de cinquante parties en plus des pratiques hebdomadaires de 1:30 heures tout au long de la saison. Sans oublier le coût du transport qui ne cesse d'augmenter.

Les formations Élites participeront à deux tournois provinciaux ou internationaux à l'exception de l'équipe pee-wee qui sera l'hôte d'un tournoi.

Le président Claude Marchesseault a tenu à rappeler que la venue de la Ligue Midget de développement AAA du Québec serait un stimulant pour toutes les formations de Saint-Hyacinthe, d'autant plus que les Canotiers du Richelieu disputeront quatre manches au stade La Providence au cours de la saison.

Retour à l'école avec Woolworth

Ensembles coordonnés en velours cotele et en tweed Donegal pour garçons

Une combinaison gagnante pour l'automne!
Ces vêtements conçus pour s'agencer sont confectionnés en velours de coton côtelé et en tweed Donegal d'aspect classique, un chaud mélange de laine/acrylique/coton et nylon. Brun. Tailles: 4 à 6x.

A. Agencez cette veste longue au pantalon annoncé ci-dessous et vous obtiendrez un ensemble 2 pièces très mode! **12.96 chac.**

B. Voici une veste d'aviateur qui gardera les petits garçons au chaud durant les jours frais d'automne. **12.96 chac.**

Coordonnés mode d'aspect croisé pour fillettes

Pour les fillettes voici une belle collection de coordonnés en croisé d'acrylique et de nylon extensible! En ton marine orné de piqûres contrastantes et accompagnés d'un pull rouge. Tailles: 4 à 6x.

G. Ce pull rouge en polyester rehausera tout ensemble de votre choix. **6.96 chac.**

H. Cette veste d'aspect croisé transformera tout ensemble en un 3 pièces très en vogue. **5.96 chac.**

J. Voici la jupe tout indiquée pour accompagner la veste et le pull décrits plus haut! **6.96 chac.**

C. Ce pantalon en velours de coton côtelé s'agence merveilleusement aux deux vestes annoncées précédemment. **8.96 chac.**

D. Pour compléter l'ensemble, voici une ravissante chemise en coton/polyester imprimé. **7.96 chac.**

E. Vous pouvez aussi choisir un pantalon en tweed et velours côtelé pour obtenir un autre 2 pièces. **9.96 chac.**

F. Une petite veste en tweed et velours côtelé donnera un aspect habillé à tout ensemble. **5.96 chac.**

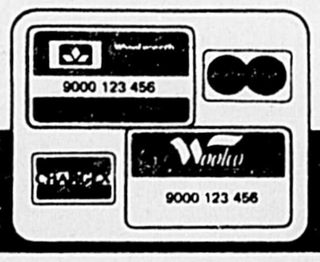
K. Pantalon en tissu extensible d'aspect croisé. Idéal pour porter durant les jours frais d'automne! **7.96 chac.**

M. Ravissante tunique à manches longues pour accompagner le pantalon ou la jupe. **11.96 chac.**

N. Cette chasuble accompagnée du pull décrit plus haut ferait un ensemble idéal pour le retour à l'école. **9.96 chac.**

P. Combinaison garnie de piqûres contrastantes rouges pour les enfants actifs. **14.96 chac.**





Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

Les Monarques du baseball mineur 1976, La Providence, Douville, St-Sacrement

La saison 1976 est maintenant chose du passé pour les formations de baseball mineur de Saint-Hyacinthe. En effet, malgré un froid sibérien, plusieurs centaines de personnes ont franchi les tourniquets du terrain La Providence la semaine dernière pour assister aux finales des catégories Moustique, Pee-Wee et Bantam.

La Providence, Douville et Saint-Sacrement dans leur catégorie respective sont les nouveaux Monarques du baseball dans la cité Maskoutaine.

Lors de la première partie à l'affiche, les troupiers de La Providence ont effacé un déficit de quatre points dans les troisième et quatrième manches s'assurant du championnat de la classe moustique par une victoire de 11 à 9 sur les porte-couleurs de Saint-Joseph.

Ces derniers avaient donné la frousse à La Providence en troisième, enregistrant neuf points à l'aide de plusieurs buts sur balles alors que les sentiers étaient occupés. Toutefois, les espoirs du Saint-Joseph se sont estompés rapidement, lorsque La Providence est revenue à la charge avec six points sans riposte.

Guy Girard était secondé par Stéphane Proulx au monticule pour procurer ce gain à La Providence, alors que Benoit Allard encaissait la défaite.

C'est le jeune Mario Paquette avec un double qui créait l'égalité en quatrième permettant à Guy Girard de croiser le marbre. Par la suite, Martin Lacroix s'amenait avec un solide roulant qui blessait l'artilleur Benoit Allard et sur le jeu, Mario Paquette et François Bousquet inscrivaient les dixième et onzième points de La Providence.

SOMMAIRE:
Saint-Joseph
009 00 9 3 2
La Providence:
143 3X 11 7 2

Guy Girard, Stéphane Proulx (3 lg) et Stéphane Proulx et Jocelyn Bérard (3), Benoit Allard (1p.) et Martin Messier.

Dans la finale Pee-Wee, les amateurs étaient témoins de la brillante performance de l'artilleur Pierre Lemelin qui retirait huit hommes sur trois prises en plus de s'imposer à l'attaque avec trois coups sûrs en autant d'apparitions qui résultaient en un gain de 7 à 1 du Douville sur le Christ-Roi.

Outre Lemelin, Mario Pouliot s'est également affirmé dans cette victoire avec deux simples en trois présences.

Pour le Christ-Roi, Luc Lussier avec un triple et un simple et Michel Picard avec un double qui conduisait Sylvain Chapdelaine au marbre, évitant le coup de pinceau, ont été les seuls à déjouer les offrandes de Lemelin dans cette enlevante partie.

SOMMAIRE:
Christ-Roi
000 10 1 3 0
Douville
232 0X 7 10 0

Sylvain Chapdelaine (1p.), Luc Lussier (2) et Michel Picard. Pierre Lemelin (1g.) et Benoît Chagnon.

Au dernier programme de la saison, les troupiers de La Providence n'ont pu faire le poids s'inclinant 5 à 0 devant les équipiers du Saint-Sacrement.

L'artilleur Jacques Pineault n'a pas eu de veine, car deux coups sûrs consécutifs en quatrième manche le privaient d'une partie parfaite. Pineault affrontait seulement dix-sept frappeurs dans cette finale Bantam pour s'avérer le héros de la rencontre.

Sylvain Archambault qui était crédité de la défaite a surpris les porte-couleurs du Saint-Sacrement avec un amorti qui le conduisait au premier coussin et c'en était fait du rêve de l'artilleur Pineault. Luc Jodoin enchaînait avec un haut ballon entre l'arrêt-court et le champ gauche scellant l'attaque de La Providence.

Patrick Lavallée se signalait à l'offensive pour le Saint-Sacrement avec deux coups sûrs et deux points produits. Dans la défaite, Sylvain Archambault s'imposait au monticule avec seulement cinq "hits". Gilles Séguin, Alain Tessier et Sylvain Trudeau récoltaient les derniers coups sûrs.

SOMMAIRE:
La Providence
000 00 0 2 2
Saint-Sacrement
301 1X 5 5 0

Jacques Pineault (1g) et Pineault
Sylvain Archambault (1p.) et Sylvain Gagné.

Les responsables du baseball mineur ont également procédé à un tirage au sort afin de souligner la participation des jeunes de chaque catégorie durant la saison estivale. François Tremblay, moustique de Douville se méritait une paire de souliers de Denis Blier Sport; Luc Bouthiller, pee-wee Notre-Dame se voyait remettre un gant de baseball de bachand huile à chauffage et Patrick Ledoux, bantam Notre-Dame recevait également un gant de baseball, don de Rousseau sport.

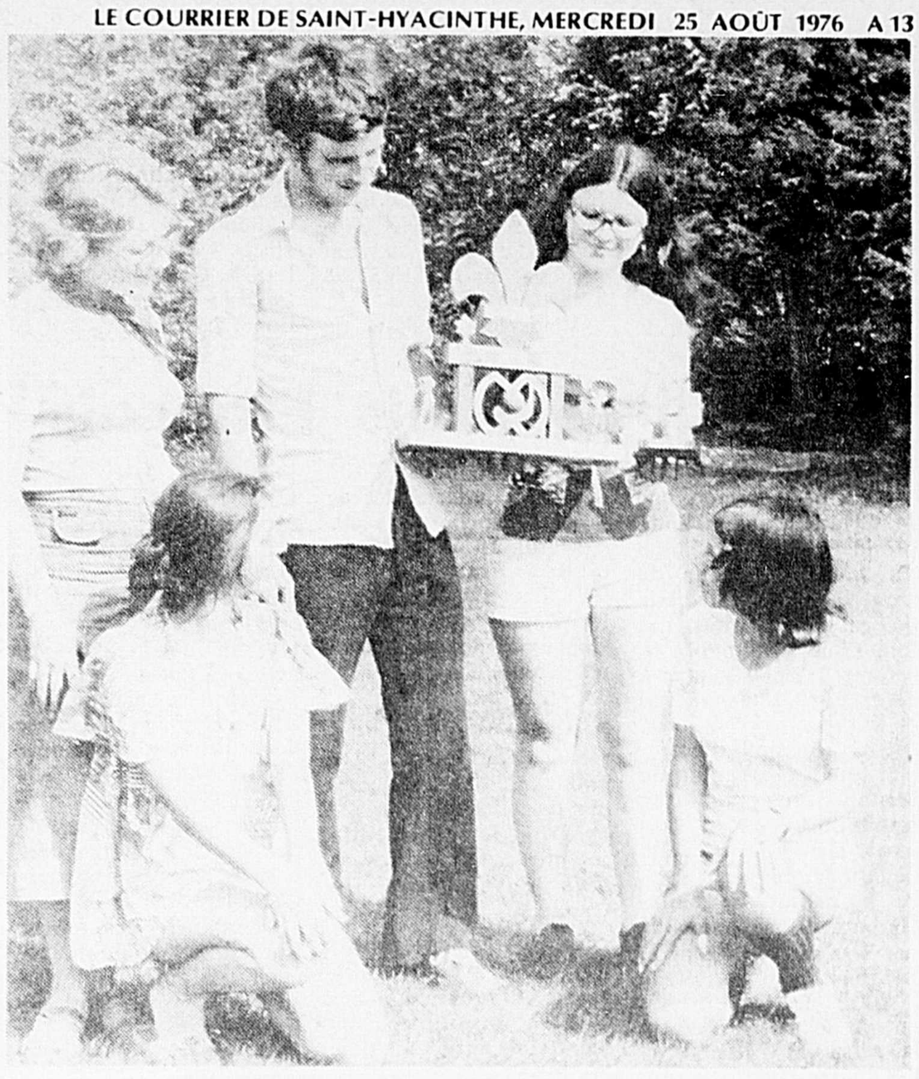
Michel Choinière, le troisième but du Douville dans la classe pee-wee en a fait rire plusieurs durant cette rencontre, simulant un lancer pour prendre en défaut Luc Lussier qui occupait le troisième coussin.

Mlles Dominique Chouinard et Guylaine Beaudoin agissaient comme Hôtesses, lors de ce tournoi de baseball mineur.

Daniel Vermeersch qui était le responsable des officiels a accompli du bon travail durant cette compétition de quatre jours.

Les hommes de André Desnoyers étaient appuyés par une forte délégation, lors de la finale Bantam.

Robert Borduas, qui évolue pour les Faucons midget de la Ligue de Baseball des Cantons de l'Est, pilotait la formation Pee-Wee de Douville. Il était secondé par André Brodeur.



Lors du tournoi annuel du club de golf Saint-Dominique, Francine Riendeau (60-56), Louise Daudelin (66-56), Chantale Gagnon (63-59), Claire Giard (49-51) ont reçu leur trophée des mains de André Beauregard.

Retour à l'école avec Woolworth

Coordonnés mode en velours de coton/polyester côtelé pour fillettes

Jeunes, pimpants, originaux! Vous aimerez ces vêtements d'automne choisis exprès pour la rentrée. Le velours côtelé à son meilleur rehaussé de piqûres contrastantes. Brun ou marine. Tailles 7 à 14.

A. Tunique originale à poignets et empiècement piqués. **13.97 chac.**

B. Pantalon à braguette devant et bouton. **10.97 chac.**

C. Combinaison boutonnée devant et ceinture lien. **22.97 chac.**

D. Chemisier en gaze polyester/coton. **9.97 chac.**

E. Veste des plus attrayantes à dos en velours côtelé. Devant piqué. **7.97 chac.**

F. Jupe enveloppante à poches piquées. **9.97 chac.**

Vêtements dernier cri "retour à l'école" pour garçons

G. Pantalon à jambes évasées en polyester/coton à taille semi-boxeur. 2 poches devant, passants de ceinture. Motif de petit quadrillé en bleu, gris, brun ou vert. Tailles 7 à 12. **4.87**

H. Débardeur confectionné en acrylique à encolure en V. Offert en teintes unies de marine, brun, vert, beige ou gris. Tailles 8 à 16. **3.97 chac.**

J. Chemise sport en polyester/coton à patte de boutonnage devant. Choix de couleurs. Tailles 8 à 18. **4.97 chac.**

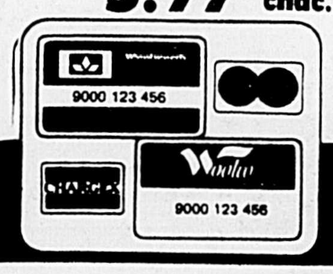
K. Pantalon confectionné en velours de coton côtelé, à taille semi-boxeur, glissière devant et 2 poches. Offert en tons de marine, brun ou vert. Pour bambins 4 à 6x. **4.77 chac.**

Bébés de 12, 18 et 24 mois.

L. Blouson d'entraînement à capuchon à glissière devant, confectionné en acrylique, lavable. Agencement de 2 couleurs, au choix, rouge, marine ou or. **3.96 chac.**

M. Salopette en velours de coton côtelé dotée d'une poche devant à boutonpression et suspendue par des bretelles munies d'agrafes. Marine, bleu ou brun. **5.99 chac.**





Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

Donnez des vacances à votre auto.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

LE COURRIER

Offre à ses lecteurs

des mots mystère captivants

Ligue Régionale des pétanqueurs O'Keefe

Samedi 28 août, au terrain des loisirs Saint-Simon, une épluchette de blé d'Inde pour tous les membres ainsi qu'un tournoi de pétanque avec une bourse de $50.00. Les inscriptions seront acceptées entre 18h.30 et 19h.30.

Dimanche 29 août, le terrain des loisirs du Christ-Roi accueillera les pétanqueurs qui batailleront pour s'emparer d'une bourse de $100.00, don de Guy Bessette, service Sanitaire. Les gens devront s'inscrire entre 11h.30 et 12h.30.

Voici les résultats de samedi dernier aux loisirs de Granby.

Classe championnat: champions - S. Croteau, C. Benoît, M. Demers; finalistes - R. Godin, M-L. Larosa, C. Bisaillon; semi-finalistes - L. Lanoie, P. Bond, S. Brodeur.

Classe consolante: champions - R. Brodeur, W. Cadot, C. Cadot; finalistes - R. Lafrance, E. Desroches, P-A. Beaudry; semi-finalistes: - R. Ouellet, T. Berger, L. Guillette.

Classe reconciliante: champions - R. Viens, R. Côté, B. Lanoie; finalistes - R. Guillette, P. Labossière, A. Lanoie; semi-finalistes: - N. Cloutier, G. Vigneux, R. Fréchette.

Dimanche au terrain des loisirs de Douville.

Classe championnat: champions - R. Berger, A. Lanoie, R. Lussier; finalistes - R. Brodeur, R. Rajotte, M. Bonin; semi-finalistes: R. Saint-Amant, F. Barril, C. Desroches.

Classe consolante: champions - P. Longprés, N. Gadbois, E. Millette; finalistes: - R. Guillette, R. Lamontagne, R. Ouellette; semi-finalistes: - J.P. Berger, L. Berger et C. Scott.

Classe reconciliante: champions - J. Desroches, A. Barril, J. Caron; finalistes: - L. Berger, M. Saint-Pierre, S. Tanguay; semi-finalistes - R. Despatie, R. Côté et R. Saint-Pierre.



La formation Laiterie Mont-Saint-Hilaire qui s'inclinait en final, lors de l'Omnium de balle lente Jean Bernier avait remporté les honneurs du tournoi d'Acton-Vale la semaine dernière.

"Bienvenue Amis Français"

Par Jean-Marie Fontaine

C'est par ces mots que M. Claude Marchesseault, président de l'Association du hockey mineur de Saint-Hyacinthe saluera la délégation Française qui foulera le sol Québécois, ce soir à 19:00 heures à l'Aéroport International de Mirabel.

Ces coussins d'outremer qui hébergeront au Motel Saint-Hyacinthe seront dirigés par M. Bernard Jacquier, président de la maison des jeunes et de la culture de Saint-Gervais. Il sera secondé par son directeur-général Jacques Lauréat, et le député à l'assemblée nationale de la Haute Savoie M. Jacquet, délégué spécial de M. Martel, maire de la ville de Saint-Gervais et ex-président de la Fédération Française de ski.

C'est d'ailleurs M. Martel qui avait accueilli les trente-huit Maskoutains, en mars dernier, ce qui devait ouvrir les voies de l'amitié favorisant les échanges culturels et sportifs.

A leur arrivée à Saint-Hyacinthe, les distingués visiteurs seront reçus par un représentant de l'Hôtel de ville au Centre-Culturel, ainsi que par des membres de la commission scolaire et les familles hôtes.

Ces derniers passeront sans doute un agréable séjour en terre Québécoise, car Claude Marchesseault leur a tracé le programme que voici:

Jeudi, 26 août: Journée découverte sous la responsabilité de MM. Léo Bibeau et Jean-Claude Messier, deux personnalités de Saint-Hyacinthe.

Vendredi, 27 août: Bain de foule avec la population de Rougemont. Visite des pomiculteurs et de la Cidrerie du Québec. Souper chez les pomiculteurs. En soirée, les visiteurs seront au Championnat Canadien Féminin de balle molle et ils assisteront à la grande "Bavaroise" dans le nouvel aréna.

Samedi, 28 août: Visite de la région agricole de Saint-Césaire sous l'hospitalité des autorités de l'endroit et de la Caisse Populaire.

Dimanche, 29 août: Ouverture de l'Ecole de hockey pour les vingt hockeyeurs qui regroupent la formation pee-wee, championne de France. Cette école sera dirigée par MM. Paul-Emile Paris, Clément Jodoin, Alain Rivard et Gaétan Pion et se déroulera au stade La Providence, jusqu'au dimanche 5 septembre de 9h. à midi. Pendant ce temps, les parents se rendront à Terre des Hommes et dans le vieux Montréal avec MM. Bibeau et Messier.

Lundi, 30 août: Visite des villes industrielles de Sorel, Bécancour et Tracy.

Mardi, 31 août: L'Association France-Québec sera l'hôte à l'Ile d'Orléans ainsi que l'Institut Coopératif de Lévis où ils résideront en soirée.

Mercredi, 1 septembre: Passage à l'exposition agricole de Québec. De retour par Trois-Rivières ou ils emprunteront le chemin du roi, rendu célèbre par leur défunt président Charles De Gaulle.

Jeudi, 2 septembre: Rencontre avec les dirigeants et les employés des Caisses Populaires de Saint-Hyacinthe au parc des Pins.

Vendredi, 3 septembre: Une tournée dans la capitale Canadienne.

Samedi, 4 septembre: Une visite des sites Olympiques.

Dimanche, 5 septembre: Un rendez-vous avec les Cantons de l'Est.

Lundi, 6 septembre: Soirée d'adieu à la ferme de M. Roland Lecompte de Saint-Charles, où parents et joueurs se rassembleront pour fraterniser une dernière fois en présence du délégué France-Québec M. Leblond.

Mardi, 7 septembre: Journée Maskoutaine, accueil des autorités municipales et souper dans des foyers locaux.

Mercredi, 8 septembre: Un aurevoir.

Lors d'un DEMENAGEMENT ?

Assurez-vous d'appeler

Welcome Wagon LTD.

Téléphone— 773-0454—



Le plus merveilleux panier du monde.

Retour à l'école avec Woolworth

EPARGNEZ SUR JEAN "SCRUBBIES" md POUR GARCONS

Jean GWG md genre western en croisé de coton épais et délavé. Jambes evasées, passants de ceinture et plusieurs poches.
A. Tailles pour hommes: 26 à 34.

16.95 chac.

Prix courant Woolworth:
B. Tailles pour garçons: 8-12 15.95 chac.
Tailles pour garçons: 14-18 17.97 chac.
Prix spécial Woolworth

12.97 chac.

Ces prix sont en vigueur pour 4 jours seulement.

C. TEE-SHIRT EN DOUBLE MAILLE

Tee-shirt en polyester uni ou à motifs pour garçons. Choix de 5 teintes automnales. Tailles: 8 à 16.

4.97 chac.

D. PANTALON EN POLYESTER

Pantalon en polyester pour hommes. Choix de motifs et couleurs. Tailles: 30 à 42.

2 pour $19

E. TEE-SHIRT EN NYLON POUR HOMMES.

Choix de marine, chocolat, chameau, ou cuivre. Bord à rayures. P.M. G., TG.

11.95 chac.

F. CHANDAIL A COL ROULE

Tricot à mailles côtelées en polyester pour hommes. Choix de marine, chocolat, blanc ou beige avec rayures verticales. P.M.G. TG.

10.95 chac.

G. TEE-SHIRT EN COTON POUR HOMMES

Profitez de cette offre spéciale de tee-shirts à encolure ras du cou. Blanc. P.M.G. TG. 2 par paquet.
Prix courant Woolworth 3.97 le paquet.
Prix spécial Woolworth.

3.47 le paquet

H. CARDIGAN POUR HOMMES

Cardigan en acrylique Orlon md. 2 poches, boutons similicuir. Couleurs variées. P.M.G. TG.

13.95 chac.

CHAUSSETTES ET SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES.

Chaussettes en acrylique Orlon md/nylon semelle en tricot plus épais. Blanc avec bord rayé. Une pointure pour 10-13.
Prix courant Woolworth 1.97 la paire
Prix spécial Woolworth

1.47 la paire

CHAUSSETTES LAINE/NYLON

Chaussettes de qualité "Wigwam", épais, pour hommes. Blanc, une pointure pour 10-13.
Prix courant Woolworth 1.97 la paire
Prix spécial Woolworth

1.47 la paire

CALEÇONS WOOLCREST md

Caleçons en spandex Lycra md pour garçons. Taille élastique, double épaisseur au siège. Blanc. P.M.G. paquet de 3.
Prix courant Woolworth 2.27 le paquet
Prix spécial Woolworth

1.87 le paquet





Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat